

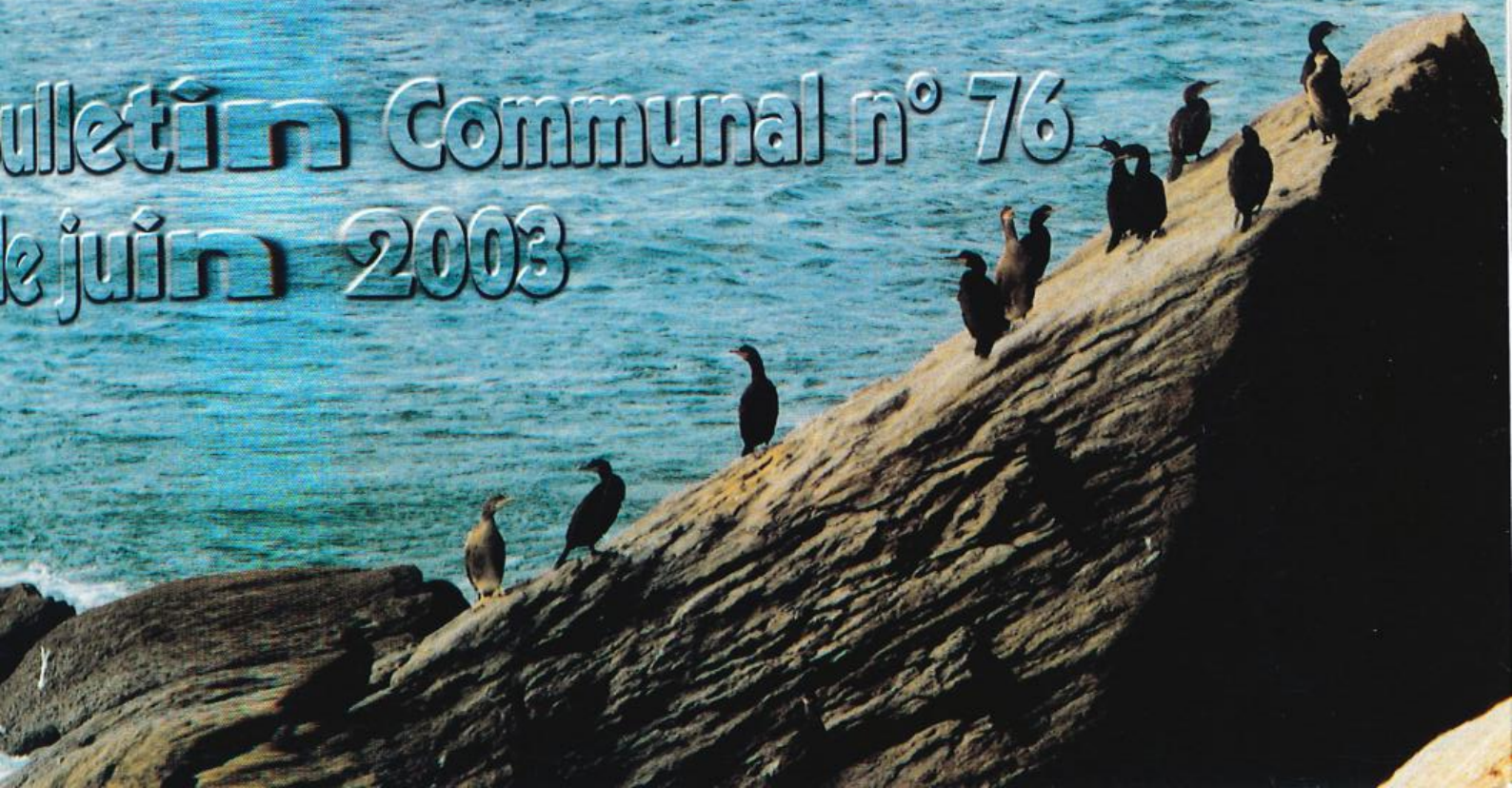
Le Conquet



de Penzer

à Kermorvan

Bulletin Communal n° 76
le juin 2003



SOMMAIRE

■	Editorial	3
■	Plan Local d'Urbanisme	4
■	Circulation, Déplacements et Stationnement	5
■	Finances communales : <i>Le Budget 2003</i>	6
■	Sport : <i>Réhabilitation de la salle Kermarrec</i>	9
■	Tourisme : <i>L'Espace Tissier et le Parcours de ville</i>	10
■	Scolaire/Jeunesse : <i>Renouvellement du Contrat Temps Libre avec la C.A.F</i>	12
■	Le C.L.S.H Les DAUPHINS	13
■	Social : <i>La Solidarité / L'APA / Le Rail</i>	15
■	Nouvelles Intercommunales :	
	- <i>Le Syndicat d'Electrification</i>	17
	- <i>Plan de Gestion du Syndicat des Eaux de Kermorvan de Kersauzon</i>	18
	- <i>La Station d'Epuration du S.I.V.U inaugurée</i>	19
■	Nouvelles des Associations	
	- <i>Le Club des Mouettes</i>	21
	- <i>Le Comité de Jumelage Le Conquet-Llandello</i>	21
	- <i>Mer-Montagne</i>	22
	- <i>L'A.D.M.R</i>	23
	- <i>Basket-Ball Conquétois</i>	23
	- <i>Tennis de Table Conquétois</i>	24
	- <i>Les Plaisanciers du Port du Conquet</i>	25
	- <i>S.N.S.M Le Conquet</i>	27
	- <i>Culture et Bibliothèque pour Tous</i>	28
	- <i>Union Nationale des Combattants</i>	29
	- <i>Association Mieux Vivre</i>	30
	- <i>L'A.S.P.E.C.T</i>	30
■	L'Ile Béniguet	31
■	Pierres et Constructions au Conquet	34

EDITORIAL

Notre commune comprend un territoire terrestre et un domaine maritime incluant nos îlots, non habités, de l'archipel de Molène. Cette particularité fait toute la diversité actuelle de notre commune comme l'atteste la vie de nos aïeux et le passé historique lointain de notre région.

En ce début du 21^{ème} siècle, ces deux dominantes restent d'actualité et retiennent toute notre attention.

Le territoire terrestre, adossé à la mer, est convoité et une vigilance de tous les jours s'impose. Certes, la presque moitié de la surface de notre commune est protégée par son classement en zone naturelle, mais la demande d'extension de la zone urbaine est vive de la part des propriétaires concernés.

Les Conquétois se doivent de réfléchir à l'avenir de la commune dans tous ses aspects : activités économiques (maritime-agricole-touristique-commerciale), équilibre entre zones agricoles et urbaines, évaluation des conséquences sur les investissements publics (infrastructures, bâtiments).

C'est l'objet du **Plan Local d'Urbanisme** que le Conseil Municipal a décidé, le 22 mars 2003, de mettre en œuvre. Ce document nouveau remplacera le P.O.S en vigueur depuis décembre 1995.

L'espace maritime de la commune qui borde notre littoral et entoure nos îlots (Béniguet-Trielen-Bannalec-Bannec-Quéménès) fait l'objet d'interrogations que le **Parc National Marin** doit satisfaire.

Celui-ci a fait l'objet les années passées de propositions de la part de l'Etat qui ont soulevé des débats et des prises de position heurtées de la part des différents acteurs concernés.

A la suite de directives nouvelles émanant de Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, des 22 novembre 2002 et 16 mai 2003, un nouveau départ de ce projet est pris. Ces mois-ci une large concertation est lancée en vue d'une mise à l'enquête publique avant l'hiver 2003.

La commune, grandement intéressée, suit avec attention l'évolution de ce dossier.

Ces deux projets marqueront, à coup sûr, l'urbanisme et le développement de notre cité pour les années à venir.

Le Maire.
G. MANACH

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) a défini les PLU : Plans Locaux d'Urbanisme. Ces PLU remplacent désormais les POS (Plans d'Occupation des Sols) quand la Commune le demande.

Le Conseil Municipal du 22 mars 2003 a estimé que le POS n'était plus en adéquation parfaite avec les contraintes et les exigences du développement communal en 2003. Aussi a-t-il été décidé de prescrire la révision de ce plan.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- redéfinir clairement la politique d'urbanisme de la commune pour les 10 ans à venir.
- harmoniser son développement par une meilleure réglementation de l'utilisation et de l'occupation des sols.

➤ Le **Plan Local d'Urbanisme** permet de définir et de traduire le projet d'aménagement et de développement durable de la commune. Le projet est élaboré en fonction du diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins en matière de développement économique, d'environnement, d'habitat, des équipements et des services.

Il se concrétise sur le territoire communal par la délimitation de zones urbaines, de zone à urbaniser, agricoles et naturelles, zones auxquelles s'appliquent des règles propres de construction.

Pour nous aider à satisfaire cette demande la commune a choisi, après appel d'offres lancé auprès de bureaux spécialisés et architectes urbanistes, la Société Geolitt (Relecq-Kerhuon). Celle-ci va établir un état des lieux de la commune dans tous les domaines intéressant son territoire. Ainsi, les questions liées à la démographie, à l'économie, à l'habitat sont étudiées, et une attention particulière sera portée à l'environnement, au paysage et au patrimoine.

➤ Le contenu du PLU, lorsqu'il sera établi, comprendra cinq types de pièces :

- un rapport de présentation qui décrit la situation actuelle de la commune, les tendances constatées et les choix de développement retenus par le Conseil Municipal.

- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui intègre les orientations de développement prise par ce dernier.

Ce document, clef de voûte de l'ensemble, permet aux élus d'affirmer leurs choix et leur volonté dans les domaines transversaux comme le développement de la ville, la présentation de son patrimoine architectural et historique, les orientations choisies en matière de transport et de déplacement...

- un règlement qui définit pour chaque zone le type d'occupation du sol autorisé et les règles de construction à suivre.

- des documents graphiques situant les zones urbaines, à urbaniser, les zones agricoles, naturelles ou forestières.

- enfin, des pièces annexes qui présentent les servitudes d'utilité publiques (eau, électricité, télécoms, monuments historiques classés...), les annexes sanitaires...

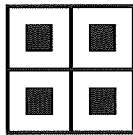
➤ C'est ainsi que le Conseil Municipal pourra inscrire dans un document réglementaire le schéma de déplacement et de stationnement proposé par l'ADEUPA et validé par le Conseil Municipal du 29 novembre 2002. De même le PADD permettra d'étudier et éventuellement prendre en compte les demandes et besoins exprimés en matière d'accroissement des zones urbaines.

➤ L'élaboration du PLU se fera dans une large concertation. Les habitants seront associés au projet. Ses observations seront recueillies au moment de l'enquête publique. Mais au préalable, et dans le but de prendre en compte le plus tôt possible les attentes et les réflexions des habitants, différents modes d'informations et de concertations seront mises en œuvre durant toute la durée de l'étude :

- une information régulière sera donnée au travers de la feuille info hebdomadaire et du bulletin municipal.
- des réunions d'information et de dialogues ouvertes à la population et aux associations seront tenues.
- une exposition, présentant les documents d'études (études paysagères, diagnostic démographique et économique etc...) sera visible en Mairie.
- des permanences d'élus et de techniciens auront lieu.
- enfin, d'ores et déjà, un cahier et une boîte d'idées permettant de recueillir les avis et observations sont à la disposition du public à l'accueil de la Mairie.

Ainsi tous ensemble nous bâtirons notre Plan Local d'Urbanisme qui fixera les orientations de développement de la commune pour les années à venir.

Le Maire,
G. MANAC'H



CIRCULATION, DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENT

Depuis le début de son mandat en mars 2001, et à la suite de l'action amorcée depuis plusieurs années, la municipalité a clairement affiché sa ferme volonté de mettre un terme aux embarras dont pâtiennent les conquétois en raison des difficultés de circulation et de stationnement, essentiellement liées à l'afflux des véhicules des usagers des lignes maritimes, dès les beaux jours et les longs week-ends du printemps.

Cette volonté s'est rapidement concrétisée par le lancement de deux études urbaines complémentaires.

La première, réalisée avec le soutien du Conseil Général, focalisée sur la problématique des déplacements et du stationnement, et s'attachant ainsi à mettre en avant des préconisations, des propositions de solutions susceptibles de

régler cette question sur le long terme, se traduira dans les meilleurs délais par la création d'un parc relais (avec système de navettes) en entrée de ville.

La seconde étude, d'aménagement urbain, s'efforce de concilier les intérêts des automobilistes avec ceux des usagers piétons du centre ville ; elle doit également prendre en compte les contraintes sanitaires liées au marché hebdomadaire. Cette étude, dont les premiers résultats ont été présentés à la population, reste à finaliser.

En parallèle à ces travaux prospectifs il convient de rappeler l'action au quotidien de la commune et de la gendarmerie, qui va se renforcer dans les semaines à venir, afin de lutter contre les incivilités de certains automobilistes, dont le comportement erratique, en ville comme sur le port, pénalise l'ensemble de la population.

A cet effet plusieurs décisions d'application immédiate sont à noter :

- Le stationnement sur les quais et le terre plein maritime (quai Vauquois) sera dorénavant strictement réservé aux usagers du port (pêcheurs et plaisanciers), identifiés par les badges « carrés » rouges et bleus qui leur ont été (et seront) délivrés par le surveillant de port (1 badge par armement pêche, 1 badge par matelot, 1 badge par redevance plaisance).
- Un recalibrage provisoire de la chaussée, se traduisant par une restriction du stationnement Place Saint Christophe sera mis en œuvre. Cette opération permettra d'assurer tout au long de la journée une circulation fluide et garantira l'accès et la sortie du port et du Dreillac'h.
- Le sens unique montant de la rue Poncelin, instauré par arrêté du maire en date du 8 octobre 1997 sera prolongé jusqu'au carrefour des rues Poncelin / Le Gonidec.
- Une fourrière automobile sera mise en place pour le début du mois de juillet à Plouzané et interviendra autant que de besoin au Conquet. Les gendarmes pourront ainsi verbaliser « efficacement » les véhicules gênant par exemple les accès au port.
La municipalité a d'ores et déjà mis en œuvre les moyens permettant cette verbalisation en indiquant les interdictions de stationnement au moyen de lignes jaunes et de panneaux.

LES FINANCES COMMUNALES

DEPENSES		
Fonctionnement		
Charges à caractère général	(25,35%)	402 504 €
Charges de personnel	(50,42%)	800 400 €
Autres charges de gestion courante	(12,47%)	197 942 €
Charges financières	(11,56%)	183 500 €
Charges exceptionnelles	(0,20%)	3 165 €
Dépenses réelles		1 587 511 €
Dotations aux amortissements		2 754 €
Virement à la section d'investissement		396 129 €
TOTAL		1 986 394 €
Investissement		
Rénovation Mairie		2 500 €
Aménagement Urbain		15 900 €
Parc de Beauséjour		19 520 €
Marché Llandeilo		76 000 €
Eclairage Public		207 000 €
Voirie		93 700 €
Bâtiments divers		52 554 €
Equipement sportif		170 700 €
Acquisition matériel mobilier		70 640 €
Acquisitions foncières		319 000 €
Remboursement du capital des emprunts		377 450 €
Déficit d'investissement reporté		377 742 €
TOTAL		1 782 706 €

RECETTES		
Fonctionnement		
Produits des services et du domaine	(7,20%)	143 100 €
Impôts et taxes	(50,12%)	995 620 €
Dotations et participations	(36,45%)	723 949 €
Autres produits de gestion courante	(4,23%)	84 000 €
Atténuation des charges	(1,51%)	30 000 €
Produits Financiers	(0,17%)	3 366 €
Produits exceptionnels	(0,32%)	6 359 €
TOTAL		1 986 394 €
Investissement		
Fonds de compensation de la TVA		24 378 €
Taxes locales d'équipement		15 000 €
Remboursement camping		2 735 €
Amortissements		2 754 €
Virement de la section de fonctionnement		396 129 €
Subventions		157 650 €
Emprunts		766 087 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		417 973 €
TOTAL		1 782 706 €

Après deux années difficiles le budget primitif renoue avec un équilibre satisfaisant dans la mesure où, pour la première fois, il réussit à dégager de l'autofinancement propre à financer ses investissements.

● **En fonctionnement**, ce redressement a été possible par une bonne maîtrise des dépenses et, notamment, des charges financières accompagnées d'une pression fiscale communale modérée de 2% soit, pour une taxe d'habitation d'une valeur locative moyenne de 2250 Euros, un surcoût de 8 /an.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut rester vigilant car les frais de personnel demeurent inflationnistes et les participations attendues de nos partenaires Etat, Département et CCPI sont en régression par rapport à l'augmentation du coût de la vie.

A titre d'exemple la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) versée par l'Etat a été réévaluée de 1,15% en 2003.

Actuellement ce sont nos seules ressources fiscales, dont les bases d'imposition progressent régulièrement, qui nous permettent de faire face à nos engagements financiers.

● **En investissement**, les équipements programmés sont la réhabilitation complète de la salle de sports, la poursuite de la mise en souterrain des réseaux en centre ville et dans le secteur de la Grève bleue et de Porsliogan, la reconstruction de la cale des Pigouillers, la mise aux normes européennes du marché de Llandeilo, la réhabilitation des bâtiments communaux avec leur mise aux normes et leur sécurisation, l'acquisition de matériel et de mobilier pour les écoles, le restaurant scolaire, la voirie, la mairie, la salle de sports et la salle Beauséjour, la réfection de la voirie et de l'éclairage public, la mise en valeur des espaces verts et l'acquisition de terrains et de bâtiments.

Dans un même temps les consultations se poursuivent pour les dossiers : aménagement du centre-ville, construction du 2^{ème} complexe sportif et mise en place d'une zone artisanale et commerciale à l'entrée de ville qui accueillera le futur parc-relais décidé dans le cadre de l'étude de stationnement et déplacement des véhicules.

L'analyse financière instruite sur la période 2003/2006 montre, compte-tenu du désendettement important de la commune à partir de 2004, qu'il est possible de réaliser tous ces investissements en maintenant, sauf imprévu, la pression fiscale actuelle.

Les Frais d'Etudes

Les petites collectivités locales sont, faute de moyens suffisants, contraintes de faire appel à l'assistance de cabinets spécialisés avant de finaliser leurs projets les plus importants.

La commune du Conquet a fait ce choix pour les opérations "stationnement et circulation" et "aménagement du Centre Ville" qui ont été présentées en mairie au public.

A l'occasion de ces journées de concertation le coût des frais d'études ayant été abordé il nous a semblé opportun de publier les plans de financement correspondants.

1) Etude de stationnement et de circulation dans la ville

Montant du marché TTC (Pas de récupération TVA)			39 674 €
Subvention du Conseil Général	40%	15 870 €	
Subvention du Conseil Régional	20%	7 934 €	
Subvention de l'Europe	20%	7 935 €	
Autofinancement communal	20%	7 935 €	

Soit un coût/habitant de 2,77 euros ⁽¹⁾

2) Etude d'aménagement du centre-ville

Montant du marché H.T (récupération de la TVA)			13 700 €
Subvention du Conseil Régional	60%	8 220 €	
Subvention de l'Europe	23,92%	3 277 €	
Autofinancement communal	16,08%	2 203 €	

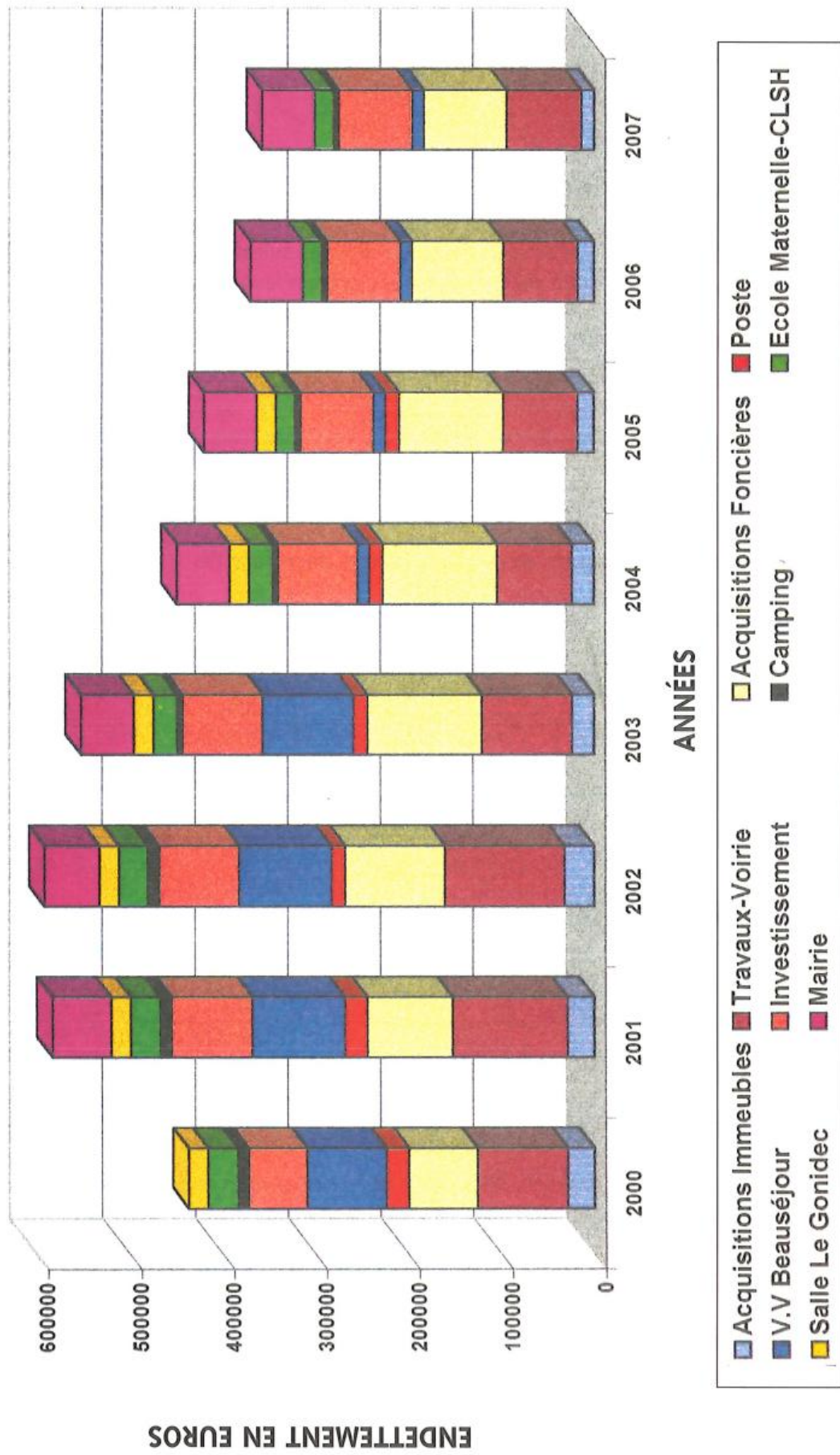
Soit un coût/habitant de 0,77 € ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Le coût par habitant a été calculé à partir de la population totale majorée d'un habitant par résidence secondaire (source INSEE) soit 2441 H + 428 H = 2869 H.

Comme vous pouvez le constater la municipalité est soucieuse de réduire, par la recherche permanente d'aides extérieures, la participation financière de la commune.

Jacques LE GUILLOU
Adjoint chargé des Finances

ANNUITÉS DE LA DETTE COMMUNALE DE 2000 à 2007



COMMISSION SPORTS :

RÉHABILITATION DU GYMNASSE KERMARREC

I – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2003

ASSOCIATIONS	MONTANT
ASC FOOTBALL	1372 €
GYMNASTIQUE	305 €
ÉCOLE DE SPORT	1100 €
DOJO DE L'IROISE	400 €
ASC TENNIS	600 €
CLUB SUBAQUATIQUE	1067 €
	+ 500 € (exceptionnel)
TENNIS DE TABLE	381 €
BASKET BALL CONQUETOIS	1677 €

A partir de 2004 des critères seront définis pour l'attribution des subventions aux clubs sportifs.

II – REHABILITATION DU GYMNASSE KERMARREC

Les travaux prévus sont la dépose de la couverture en tôles d'amiante existante, le remplacement de celle-ci par un bardage en bacs acier avec isolation phonique et thermique, la pose d'un bardage métallique nouveau sur les murs de façade et des pignons et la réalisation d'ouvrages en serrurerie.

La consultation des entreprises est en cours et la date d'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres est fixée au 19 juin courant.

Durée des travaux 3 mois.

La pose d'un drain extérieur côté Sud (stade) est également prévue pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès des institutionnels susceptibles de financer ce type d'opération (Etat-Département...).

D'autres travaux ont été réalisés en régie, par les services techniques de la commune :

- ravalement des vestiaires, douches, sanitaires, couloirs, fenêtres et escaliers.
- changement des faux plafonds des vestiaires.
- installation d'une centrale de ventilation dans les douches.

III – STADE DE FOOT

Travaux réalisés :

- Finition de l'aménagement de l'espace parking par la pose d'une clôture sécurisant l'envoi des ballons dans les terrains des riverains.
- Réhabilitation du chalet mis à la disposition des boulistes.

II – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN 2^{ème} COMPLEXE SPORTIF

Le projet suit son cours.

Nature des travaux :

L'étude d'analyse des besoins et de programmation des surfaces, confiée à la SAFI, se termine et le projet définitif sera soumis, pour approbation, à un prochain Conseil Municipal.

Parallèlement, les pourparlers se poursuivent avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains situés en zone I NAL2, au droit de la rue Kennedy, lieu où doit être implanté cet équipement.

IV – ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF POUR LE GYMNASSE

- Poteaux de saut en hauteur, tapis de protection pour tremplins, raquettes de tennis, sacs à ballons, balles de jonglage...
- Remise en état du matériel existant : filets de basket, poteaux volley, barres fixes, toile de protection pour cheval de saut ...

Ce matériel est mis à la disposition des scolaires et de l'école de sports

V – ANIMATION

Dans le cadre du Breiz-Basket tour 2003, la commune renouvellera, en partenariat avec le club de basket Conquétois, la logistique des tournois qui se dérouleront sur l'esplanade Mairie/Maison de Retraite, **le samedi 12 juillet 2003.**

J. LE GUILLOU
L'Adjoint aux Sports

P. LAMOUR
Le Vice-Président de la
Commission des Sports

L'ESPACE TISSIER ET LE PARCOURS DE VILLE

La saison touristique 2003 est commencée et au vu des réservations d'hébergement sur notre commune, les touristes seront au rendez-vous. En clientèle étrangère, il est à noter que les italiens sont de plus en plus nombreux surtout en août car ils viennent chercher la fraîcheur de la mer d'Iroise. En fréquentation, ils arrivent désormais devant les allemands et juste derrière les anglais qui sont toujours aussi nombreux.

Si les hôtels, gîtes et meublés sont déjà réservés, il est certain que les chambres d'hôtes se rempliront ponctuellement au cours de la saison.

☐ **L'Espace Tissier** : dernière nouveauté pour l'office de tourisme c'est l'ouverture de la nouvelle salle d'exposition dans les sous-sols de la mairie. L'inauguration de cette salle se fera avec l'exposition annuelle de l'association «Loisirs et Créations». À cette occasion, la salle sera baptisée : Espace Tissier. Pendant la saison, cet espace recevra plusieurs artistes : Dauvillier – Chuiton – Garreau – Brunelière – Les peintres de la rade – Les palettes endiablées – Goujard – Expos d'anciennes cartes postales du Conquet.

☐ **Le parcours de ville** : autre nouveauté sur le Conquet. Suite à une étude réalisée il y a quelques années par Guy BRUN à la demande de la CCPI, ce parcours voit aujourd'hui le jour en même temps que celui de Saint Renan. Cette réalisation composée de plaques de lave émaillée implantées le long du parcours, permet aux visiteurs de se plonger dans l'histoire du Conquet et de découvrir et comprendre son riche patrimoine. Une douzaine de thèmes est abordée : la place de Brest et Beauséjour – la rue Lieutenant Jourden et la place du marché – l'église – de l'église à la chapelle Dom Michel – la chapelle Dom Michel – la place Saint Christophe – les ports et Kermorvan – De Saint Christophe au quai du Drellac'h – la maison des seigneurs et la «Louise» - le quai du Drellac'h et le commerce maritime – la pêche ancienne – le Croëe – l'usine d'iode. Un livret d'accompagnement richement illustré, réalisé par l'office de tourisme avec la compétence en la matière de Jean-Pierre CLOCHON, permet de suivre le parcours à son rythme. Ce livret, tout en couleur, est en vente à l'office pour la petite somme de trois euros.

☐ **Le guide pratique 2003** est réalisé pour la deuxième année en collaboration avec nos deux communes

voisines : Trébabu et Plougonvelin. Cette année, il comporte une quarantaine de pages et l'infographie des couvertures et carte a été confiée à l'agence conquétoise : IDBleu. (IDBleu réalise également pour la CCPI : Iroise Magazine ainsi que les nouveaux documents touristiques du Pays d'Iroise disponibles à l'office de tourisme).

☐ **Les navettes** qui desservent l'embarcadère/parking des îles reprendront leurs services pour les mois de juillet et août.

☐ **Les randonnées de l'office de tourisme** remportent toujours un bon succès. Tous les mercredis matins à 9H00, les bénévoles de l'office vous proposent un circuit avec cette année une nouveauté : une balade exceptionnelle au départ du Conquet pour la visite de l'île de Sein. Voici le programme de la saison : 2 Juillet : St Mathieu (Plougonvelin), 9 Juillet : la route des moulins (Trébabu), 16 juillet : Bertheaume (Plougonvelin, aller en car), 23 Juillet : Molène en deux groupes, 30 Juillet : île de Sein, 6 août : la chapelle de Loc Meven (Ploumoguier), 13 août : Ouessant, 20 août : presqu'île de Kermorvan, 27 août : la route des moulins (Trébabu). N'hésitez pas à venir participer à ces randonnées qui se passent dans une très bonne ambiance ; au retour l'office vous offre le pot de l'amitié accompagné d'une galette bretonne. Il est à signaler que ces balades sont gratuites, sauf pour les déplacements qui nécessitent un transport (car, bateau) où un tarif de groupe est appliqué.

INFORMATIQUE À L'OFFICE

Pour terminer, la borne informatique extérieure de l'office de tourisme reprendra du service grâce à l'initiative d'une jeune société : «YellowCake» qui a réalisé un plan interactif de notre commune permettant de situer les principales activités et commerces de notre ville sans oublier l'hébergement et les divers services de proximité. Cette société (composée entre autres d'un conquétois) a déjà prouvé ses compétences avec la réalisation de sites Internet du Port du Moulin Blanc, de TV BREIZH, etc.... À voir et à découvrir.

MULTIMEDIA

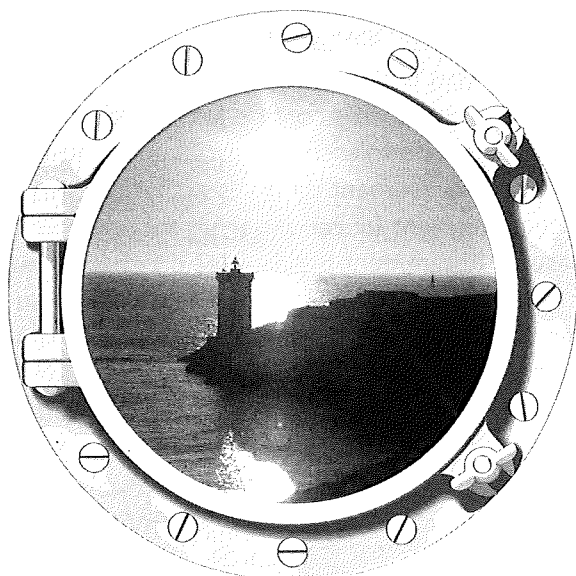
- Le centre multimédia a toujours le vent en poupe. De nouveaux logiciels et plusieurs jeux ont été achetés cette année. Quelques associations ont franchi le pas pour créer leurs pages Internet. Les adeptes de vidéo découvrent la facilité du montage de leurs films par ordinateur et les séances de visioconférences organisées par Bruno, notre animateur, étonnent toujours par la simplicité de mise en œuvre de cette technique, les nouveaux informaticiens en herbe.
- Notre site Internet (www.leconquet.fr) s'offre une mise à jour : côté mairie, de nouvelles pages avec des services en ligne comme les demandes de papiers officiels. Côté associations : un nouveau look. Côté tourisme : près de 400 photos ont été rajoutées (photos de présentation de la commune) et pratiquement toutes les personnes faisant de l'hébergement ont une page personnalisée avec photos des prestations proposées. Pour faire un petit bilan, voici le nombre de pages regardées sur le Conquet : Janvier : 7617 – Février : 8555 – Mars : 9855 – Avril : 8260 – Mai : 8847. Le pic de mars correspond aux premières demandes d'hébergement pour cette année.

Le centre sera ouvert pratiquement tout l'été. Le service de consultation de sites et de retrait de votre courrier électronique (E-mails) sera opérationnel. Pour toutes informations n'hésitez pas à consulter Bruno au 02 98 89 03 99.

La commission tourisme se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Xavier JEAN
Adjoint chargé du tourisme

- ✓ Permanence en mairie :
Tous les vendredis de 8 H 00 à 12 H 00
Si possible prendre RDV auprès du secrétariat.



LeConquet.fr

fond, au-delà duquel le bénéficiaire verse la participation maximale, est ramené de 3162,20 euros à 2483,26 euros par mois. Le décret révisé également le mode de calcul de la participation que devront acquitter les bénéficiaires dont le revenu mensuel est compris entre 623,14 euros et 2483,26 euros et ceux dont le revenu mensuel est supérieur à 2483,26 euros. Le montant de cette participation passe de 80% à 90% du plan d'aide.

En conséquence, le taux moyen de participation des bénéficiaires de l'A.P.A. à domicile passerait de 5 à 12% de la prestation pour une participation moyenne des personnes en établissement de 30%.

2- Révision de la décision fixant le montant de l'A.P.A.

La décision déterminant le montant de l'A.P.A. peut



LE RAIL

Le RAIL est une association intermédiaire d'aide à l'emploi agréée par la préfecture du Finistère. Cette association permet à des personnes en difficultés de retrouver leur place dans la société grâce à la mise à disposition pour des périodes plus ou moins longues auprès des particuliers, des collectivités et des entreprises.

En procurant un travail temporaire, l'offreur de travail contribue à la reconnaissance sociale du demandeur d'emploi qui participe activement à la vie de la société et se réaccoutume au travail avec comme conséquences positives :

La redécouverte de la confiance en soi

La redécouverte que d'autres lui font confiance

La redécouverte des capacités professionnelles par la mise en évidence des qualités et des lacunes à travers l'exercice d'une activité réelle.

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI

Comment vous propose-t-on du travail ?

Tout d'abord, il faut que vous soyez inscrit(e) au RAIL ; cette inscription étant, elle-même, conditionnée par le fait que vous soyez inscrit(e) à l'ANPE.

Nous vous contactons dès qu'une offre de travail est susceptible de vous convenir. Nous vous communiquons alors les coordonnées de l'offreur de travail que vous contactez. Lorsque vous êtes d'accord il vous est recommandé de nous confirmer votre intervention afin que nous puissions préparer le contrat de travail.

Que pouvez vous attendre du R.A.I.L. ?

Vous bénéficiez de tous les avantages liés au statut du salarié. Ainsi les heures payées entrent dans le calcul d'une indemnité de chômage éventuellement. Par ailleurs, celle-ci entrent dans la constitution de la retraite complémentaire.

Les missions du RAIL peuvent vous permettre :

- L'ouverture de droits propres (ou la prolongation) pour couverture sociale
- L'ouverture des droits aux allocations chômage
- La prolongation de la durée de perception des allocations chômage

être révisé à tout moment à la demande de l'intéressé ou, le cas échéant, de son représentant légal, ou à l'initiative du Président du Conseil Général, si des éléments nouveaux modifient la situation au vue de laquelle cette décision est intervenue.

3- Application des nouvelles dispositions

Ces nouvelles dispositions sont applicables aux demandes de l'A.P.A. formulées à partir du 1er juillet 2003. Elles s'appliqueront également aux personnes déjà bénéficiaires de l'A.P.A., lors de la révision périodique des droits ou de la révision résultant de la modification de leur situation personnelle.

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, le RAIL peut vous louer un vélomoteur pour vous rendre sur votre lieu de travail.

L'inscription au RAIL est gratuite

OFFREURS DE TRAVAIL

Quelles sont vos obligations ?

- Décrire précisément les travaux à réaliser
- Lire le contrat de mise à disposition. Ce contrat a été agréé par la direction départementale du travail. Retournez ce contrat signé dans les deux jours ouvrable suivant la mission.
- Remplir et retourner la feuille de présences
- Garantir le paiement rapide des factures
- Evaluer la mission : exprimer votre satisfaction mais aussi signaler les problèmes rencontrés.

■ De plus, cela nous permet de construire le parcours d'insertion du demandeur d'emploi vers un emploi durable

Le rail est agréé pour les emplois familiaux (ménage, entretien de jardin) ouvrant droit à déductibilité fiscale.

Le RAIL assure :

- Des interventions rapides
- Avec couverture sociales
- Sans formalités pour l'utilisateur

Coordonnées du RAIL : 02 98 48 01 68

Permanences d'accueil et d'inscription :

Saint Renan : 02 98 32 47 84

Mardi et jeudi de 10h00 à 12h00

Iroise Emploi 16, rue du Général de Gaulle

Locmaria Plouzané :

1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h 30
Centre social de Ti Lanvenec

MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX AERIENS ET PRESENTATION DU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION.

A l'occasion du vote du budget primitif de la commune, lors du Conseil Municipal du 22 mars dernier, le principe de la poursuite de la mise en souterrain des réseaux aériens a été validé. Une autre opération du même ordre, la dissimulation du « point noir » de Porsliogan, a été programmée.

Ces travaux seront effectués sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Syndicat d'Electrification Rurale de la région de Saint-Renan.

C'est l'occasion de rappeler le statut, les missions et le fonctionnement de ce syndicat intercommunal.

I. Objet, Statut, et Fonctionnement.

Le Syndicat d'Electrification Rurale est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale créé par arrêté préfectoral le 25 février 1928. Il compte aujourd'hui 9 communes membres qui lui ont transféré leur compétence dans le domaine de la distribution de l'électricité : Le Conquet, Lampaul-Plouarzel, Lanrivoaré, Loc Maria-Plouzané, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier, Saint Renan et Trébabu.

Le syndicat a pour objet :

- la réalisation de travaux de renforcement ou d'extension des réseaux de distribution électrique en milieu rural,
- la maintenance des réseaux d'éclairage public dans les communes rurales,
- la réalisation des travaux de dissimulation et/ou de mise en souterrain des réseaux de distribution d'énergie électrique dans les communes adhérentes dans le cadre d'opération subventionnées,
- d'une façon générale le syndicat peut réaliser pour le compte des communes membres tous travaux ayant trait à la construction et à l'adaptation du réseau de distribution d'énergie électrique. Ces travaux pourront être réalisés sous mandat pour le compte des communes.

Le syndicat est administré par un comité syndical de 18 délégués au sein duquel siègent les deux représentants de chaque commune. Les délégués du Conquet sont Guy MENGUY et Xavier JEAN. C'est au sein de ce comité syndical que sont élus les 3 membres du bureau (1 président, aujourd'hui il s'agit d'André TANGUY, le Maire de Trébabu, et 2 vice-présidents).

La gestion administrative et technique du syndicat est effectuée par les services de la Direction Départementale de l'Équipement, qui assure la maîtrise d'œuvre des travaux. Le comptable du Syndicat est le trésorier de Saint Renan.

Le syndicat fait effectuer les travaux d'investissement et de maintenance du réseau par la compagnie fermière qu'il a désignée : INEO (anciennement El Réseaux Ouest).

2. Ses ressources et ses dépenses.

Le budget du Syndicat comprend, en recettes : les taxes locales EDF et la participation des communes, la participation du FACE (Programme du Conseil Général), de l'EDF, des clients des extensions particulières et la récupération directe de la TVA.

En dépenses, ce budget fait apparaître : le contrat de maintenance de l'éclairage public, de gestion des consommations et de travaux d'électrification, un remboursement aux communes urbaines, l'annuité de la dette, un financement pour des travaux communaux.

Les travaux de renforcement entrepris par le Syndicat sont donc pris en charge, en partie et en fonction des programmes, par : le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE / Etat), le Programme PAMELA (EDF).

3. le programme des travaux prévus à l'automne au CONQUET.

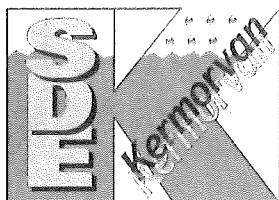
Les deux opérations programmées sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat, cette année, au CONQUET, sont donc :

- la poursuite de la mise en souterrain des réseaux en centre-ville, dans les rues Verdun, Clémenceau, Sainte-Geneviève, Saint-Christophe. Le coût de ces travaux s'élève à 265 541 euros hors taxes. La participation communale sera de 106 310 euros, soit 40 % de l'opération.
- La suppression du point noir de Porsliogan (implantation d'un transformateur, et dissimulation des réseaux, de la Grève Bleue à la rue Cuirassé Bretagne). La participation communale pour cette opération s'élèvera à 17 419 euros, soit 11 % d'un coût total de 160 512 euros hors taxes.

la présentation de la réalisation du programme de travaux communaux sera effectuée dans le prochain bulletin.

Guy MENGUY,

Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme
Vice-Président du SER.



Le 28 avril 2003

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DE KERMORVAN DE KERSAUZON**

Le Syndicat intercommunal des Eaux de Kermorvan et la reconquête de la qualité de l'eau

Depuis 1996, le Syndicat de Kermorvan (Trébabu, Le Conquet, Plougonvelin, Ploumoguier, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Locmaria-Plouzané) met en œuvre des actions qui visent à reconquérir la qualité de l'eau. Les efforts consentis par les agriculteurs du bassin versant de Kermorvan commencent à porter leurs fruits. Il se traduit par une baisse notable de la teneur en nitrates ces deux dernières années. Mais, les actions de reconquête doivent se poursuivre, voire se renforcer, pour certaines d'entre elles. La reconduction du contrat de plan "Bretagne Eau Pure" traduit la volonté du Syndicat de persévérer.

Cependant, la situation du contentieux européen implique l'engagement immédiat d'une procédure "plan de gestion" pour le paramètre "nitrate". Ce plan de gestion est obligatoire pour obtenir une autorisation exceptionnelle d'utiliser l'eau du bassin de Kermorvan. Son but est de savoir si les actions actuellement en cours, et qui seront amplifiées, permettront le retour à la conformité de l'eau pompée.

Dans ces conditions, un plan de gestion a été adopté par le Comité syndical le 22 avril. La décision préfectorale d'approbation de ce plan doit intervenir avant le mois de juillet.

Ce plan de gestion comprend :

- une présentation de la qualité de la prise d'eau,
- l'état des lieux du bassin versant,
- un inventaire des actions déjà engagées,
- le "programme d'actions" proposé,
- une présentation des indicateurs de moyens, de suivi et de résultats.

L'application du plan de gestion est désormais la priorité du Syndicat. Tout sera mis en œuvre pour que les objectifs de qualité soient atteints.

*Christian COUTURE,
Président du Syndicat de Kermorvan.*

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (S I V U)

Entre les communes de **PLOUGONVELIN, TREBABU, LE CONQUET**
STATION D'EPURATION de «POULHERBET»

Dans le cadre de la réhabilitation de l'unité de traitement des eaux usées située à Creach'meur sur la commune de Plougonvelin, une étude d'impact du projet d'aménagement de la station sur l'environnement a été réalisée conformément, aux textes réglementaires en vigueur en application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

La réalisation de ce projet a été confié au S.I.V.U créé le 1 janvier 1998 entre les communes de **PLOUGONVELIN, LE CONQUET, TREBABU.**

«Le SIVU», pour la gestion de la station d'épuration, est autorisé à réaliser et à exploiter le système d'assainissement collectif des eaux usées desservant son territoire. Il est composé d'un réseau de collecte et d'une nouvelle station d'épuration implantée au lieu-dit «**Poulherbet**» à Plougonvelin.

La station de traitement conçue pour fonctionner suivant le principe de l'épuration par boues activées en aération prolongée, a été dimensionnée pour recevoir les surcharges estivales correspondant à 14 000 équivalents-habitants pour un débit nominal journalier de 2300 m³ (Arrêté n° 2000-1991 du 11 décembre 2000).

PRESERVER la RESSOURCE en EAU et le PATRIMOINE NATUREL

L'assainissement des eaux usées est une étape décisive pour préserver notre ressource en eau. Sans elle, les rivières se transformeraient en égout rendant impossible à l'autre bout de la chaîne la production d'eau potable. C'est le traitement des eaux usées qui permet de maintenir la qualité de notre environnement et des nombreuses activités liées à l'eau (tourisme, pisciculture agriculture industrie).

LES EAUX USEES

Les eaux usées ont trois origines : domestiques (eau de cuisine salle de bain...), industrielles et

pluviales. Suivant leur origine, ces eaux présentent des degrés et des types de pollutions diverses.

La collecte des eaux usées se fait à travers un réseau d'assainissement. Ce réseau est constitué d'un ensemble de canalisations en ciment, béton ou PVC qui permettent d'acheminer l'eau polluée vers une usine de traitement des eaux usées. Il est régulièrement entretenu pour éviter son encrassement et sa corrosion.

NETTOYER LES EAUX USEES

Les eaux usées collectées sont nettoyées dans une usine de traitement ; il existe trois niveaux de traitement :

- le traitement primaire pour éliminer les gros déchets et les matières solides en suspension,
- le traitement secondaire pour réduire les polluants dissous dans l'eau par des procédés biologiques ou physico-chimiques,
- le traitement tertiaire, encore plus poussé pour éliminer l'azote et le phosphore.

PROTEGER L'EAU : LES BONS CONSEILS

Compte tenu des enjeux qu'elle représente, la dépollution des eaux usées fait appel à la participation de tous. D'un point de vue financier d'abord, puisque les consommateurs contribuent avec leurs factures d'eau au financement de l'assainissement.

Ensuite, certains réflexes simples sont à prendre au quotidien pour faciliter la dépollution :

- Eviter la mousse en réduisant la dose de détergent,
- Respecter l'environnement en ne jetant pas les détritiques dans la nature, la rue ou les caniveaux car ils se retrouveront plus tard dans l'eau,
- Ne pas jeter n'importe quoi comme les huiles de vidange, les substances chimiques et toxiques. Utiliser plutôt les systèmes de collecte mis en place.

● PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT D'UNE STATION D'EPURATION

Le Dégrillage

Le dégrillage des eaux protège la station d'épuration contre l'arrivée de gros déchets susceptibles de provoquer des obstructions dans les différentes unités de l'installation (papier, plastiques, chiffons, bois...). Les déchets collectés sont assimilables à des ordures ménagères et sont finalement détruits par incinération.

Le Dessablage

Le dessableur retient les particules minérales lourdes risquant d'accélérer l'usure des pompes et l'engorgement des canalisations par dépôts. Le dégraisseur-déshuileur a pour objectif de séparer les produits graisseux de l'eau. Ces déchets récupérés par raclage de surface sont ensuite éliminés par incinération.

Bassins d'aération et clarificateur

Les bassins d'aération au nombre de 1 en période

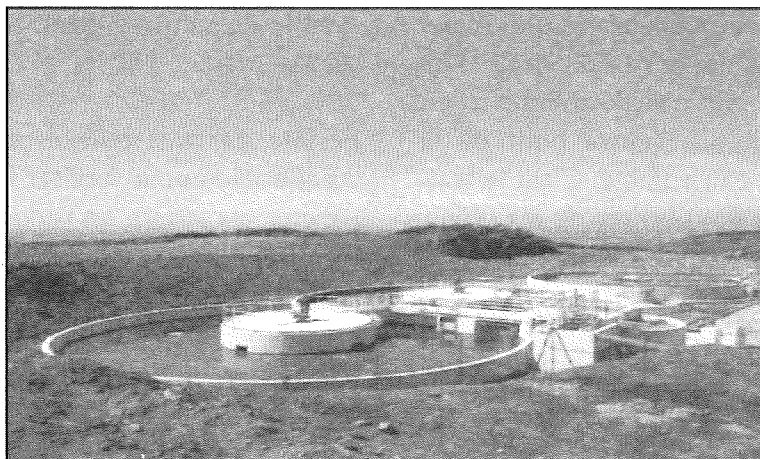
hivernale et de 2 en période estivale, sont oxygénés grâce à des turbines de surface. L'oxygène introduit permet la dégradation des matières organiques polluantes par des bactéries (boues activées). Il s'agit d'une reproduction artificielle des processus d'auto-épuration existant dans les milieux naturels.

La décantation des boues activées est réalisée par un clarificateur qui a pour rôle d'assurer une séparation satisfaisante de l'eau traitée et des boues biologiques, de permettre un premier épaissement des boues biologiques décantées. L'eau épurée est ensuite rejetée au milieu naturel.

Le Traitement des boues

Les boues ainsi décantées sont évacuées vers un silo de stockage. Ces boues concentrées, puis déshydratées par une unité mobile de centrifugation, sont ensuite éliminées par incinération afin d'obtenir un déchet inerte (cendres) compatible avec la réglementation des mises en décharges.

Maître d'ouvrage du projet :	SIVU DE PLOUGONVELIN , LE CONQUET, TREBABU		
Maître d'œuvre :	D.D.E du FINISTERE		
Etudes :	D.D.E. EAU-Assainissement BREST		
Exécution :	D.D.E. Subdivision ST RENAN		
Assistance technique :	CONSEIL GENERAL DU FINISTERE		
Concepteur et Equipements :	NANTAISE DES EAUX		
Coût : 1 548 062 Euros TTC	Financement :	AGENCE DE L'EAU	40%
		CONSEIL GENERAL	20%
		REGION	20%
		SIVU	20%
Génie civil :	EUROVIA BRETAGNE		
Contrôle Technique :	APAVE		
Coordonnateur :	SPS/ Mr LE SAUX G		



*La station d'épuration de «POULHERBET» a été inaugurée par l'ensemble des personnalités le vendredi 20 juin 2003.
Une « Porte-ouverte » a clôturé cette manifestation le samedi 21 juin.*

CLUB DES MOUETTES

Depuis le début de l'année, les activités ne manquent pas au Club des Mouettes.

C'est toujours les mardis et vendredis que l'on se retrouve pour s'adonner aux divers jeux proposés et savourer un excellent goûter.

Le 11 janvier marquait le début de l'année par le goûter du Nouvel An et regroupait 140 personnes. Messieurs MANAC'H et LE GUILLOU nous faisaient l'honneur de leur présence ainsi que quelques membres des clubs voisins.

Le chant fait partie du programme mensuel ainsi que le loto.

Le 26 janvier, un thé dansant costumé à St RENAN, était organisé par le secteur des Aînés Ruraux. Les thés dansants se succèdent tous les mois dans chaque communes et regroupent les adeptes de la danse.

Dimanche 16 février, un kig ha farz à PLOURIN très apprécié.

Le 12 mars, concours de belote à GUILERS. 12 membres du club et acharnés de ce jeu essayaient de décrocher un prix, seule Madeleine VAILLANT obtenait un bon classement et participera au concours départemental.

Le mercredi 19 mars, une sortie très appréciée au cochon grillé à l'auberge de Toulbroc A l'issue du repas, divers jeux (dominos-cartes-triominos-boules) ainsi que de la danse.

Le 26 mars, le thé dansant du Conquet obtenait un vif succès. Les membres du secteur n'hésitent pas à nous rejoindre car ils savent l'accueil qui leur est réservé ainsi que l'excellente ambiance qui y règne.

Le Mercredi 9 Avril, excursion vers la Pointe du Raz, sortie commentée par un guide, avec une visite de la région ainsi que du bourg de Locronan. Très belle journée.

Le 11 juin, une sortie a eu lieu à l'île de Batz. Promenade en mer, sortie commentée par un guide.

La kermesse annuelle est prévue le dimanche 6 juillet. N'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Le Club des Mouettes accueille les pré-retraités et retraités dès l'âge de 50 ans.

**ADHEREZ A NOTRE CLUB,
VOUS SEREZ LES BIENVENUS .**

Le Bureau

COMITÉ DE JUMELAGE

LE CONQUET - LLANDEILO

VOYAGE AU PAYS DE GALLES du 19 au 24 AVRIL 2003

Ils étaient une cinquantaine de personnes, dont dix enfants, à partir du Conquet, samedi 19 avril, aux aurores pour retrouver leurs hôtes gallois à Llandeilo. En effet, le comité de jumelage "Le Conquet/Llandeilo" organise chaque année un échange entre familles.

L'année dernière, ils ont pu participer aux festivités du vingtième anniversaire de l'association, qui recevait des gallois. Cette année, c'était au tour des Conquétois de partir pour Llandeilo.

De nouveaux membres du jumelage ont pu découvrir l'accueil chaleureux des hôtes qui les attendaient tandis que les habitués se retrouvaient, dans une ambiance de franche amitié, croissante avec les années.

Samedi soir, les Conquétois furent accueillis par le Maire de Llandeilo pour un pot de bienvenue.

Dimanche, une course aux œufs de Pâques était organisée pour les enfants, au château historique de Dynevor avec concert de flûte traversière et piano.

Lundi 21, une visite au "musée de la vie galloise" de Saint Fagans, près de Cardiff, était offerte, ainsi qu'un repas typiquement gallois. Il s'agit d'un musée en plein air de plusieurs hectares, sur l'habitat et les métiers gallois pendant quatre siècles (les bâtiments historiques reconstitués pierre par pierre proviennent de tout le pays de Galles ainsi que le mobilier).

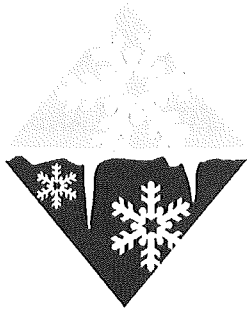
Mardi 22, les bureaux se sont réunis pour élaborer le projet 2004, et les Conquétois ont présenté la maquette de leur site Internet qui devrait ouvrir début mai. Puis français et gallois se sont réunis sur le rond-point de l'entrée de la ville pour l'inauguration de la balise, offerte l'an dernier par le comité du Conquet à l'occasion du vingtième anniversaire.

Les festivités se terminèrent par une soirée d'adieux animée, au restaurant "The Halfway", avec comédiens, chanteurs harpistes et violonistes. Le lendemain, il fallait repartir pour retrouver Le Conquet, jeudi matin à neuf heures.

Ce vingt-troisième échange fut comme à l'ordinaire joyeux et convivial ; beaucoup ont progressé en anglais et découvert ou redécouvert une culture typique d'outre-Manche mais aussi beaucoup de similitudes avec la notre puisque les racines linguistiques du breton et du gallois sont communes.

Si vous voulez en savoir plus ou contacter le comité, vous pourrez, à partir de mai 2003, consulter le site Internet dont voici l'adresse :

<http://leconquet.free.fr>



MER MONTAGNE LE CONQUET / MANIGOD

L'Association MER-MONTAGNE a tenu son assemblée générale le 24 janvier dernier. Cette association est ouverte à tous et les objectifs sont les échanges d'enfants et d'adultes pour découvrir la mer et la montagne. Le bureau est composé de :

PRESIDENTE : Françoise MILIN
VICE-PRESIDENTE : Malou GELEBART
TRESORIERE : Maryline KEREBEL
TRESORIERE-ADJ. : Armelle VIGOUROUX
SECRETAIRE : Corinne PODEUR
SECRETAIRE-ADJ. : Christiane STORCK
MEMBRE : Marie-Aude LAINE

Cet hiver, six familles du Conquet (23 personnes) sont allées passer une semaine à la Ruche (chalet familial en pension complète) qui se trouve à Manigod, au pied des pistes, et ainsi ont découvert ou redécouvert les joies du ski alpin, de fond et de nombreuses promenades en raquettes, guidées par Pierre FILLION, président de l'association Neige-Océan à Manigod, entouré de quelques montagnards.

Le séjour s'est déroulé dans une excellente ambiance. La neige et le soleil étaient au rendez-vous.

Durant ce même séjour, 13 participants ont participé à un échange en programme étant principalement alpin, les enfants ont également découvert les paysages de montagne à travers des ballades en raquettes dont une sortie nocturne s'est terminée par une fondue savoyarde à la Ruche.

Notre but est de faire participer à ce type de séjour, un maximum d'enfants du Conquet. C'est pourquoi nous avons fixé des limites d'âge (9-13 ans inclus),

afin qu'un renouvellement s'établisse chaque année et que des nouveaux enfants puissent découvrir la montagne en hiver.

La première manifestation de l'année s'est déroulée au Conquet, le samedi 8 mars par la « tartiflette ». Merci à tous de venir de plus en plus nombreux à cette soirée qui a connu un énorme succès.

Le week-end du 8 mai, le bureau Mer-Montagne s'est rendu à Manigod dans le cadre d'échanges associatifs. Je remercie très sincèrement l'association Neige-Océan ainsi que la Municipalité de Manigod pour l'accueil qu'ils nous ont offert. Le programme de ces trois jours a été très riche avec une réunion de comité, des visites (parc animalier devant la chaîne du Mont-Blanc), des randonnées pédestres (montée en alpage d'un troupeau de vaches) ou pour les plus courageux, la montée de la pointe d'Orsière (1750m).

Actuellement, le bureau prépare l'arrivée des enfants de Manigod qui seront au Conquet du 12 au 19 juillet prochain, ainsi que la restauration de midi des brocantes de l'été.

Pour l'hiver prochain, nous avons réservé 25 places à la Ruche pour les familles : première semaine des vacances d'hiver pour notre zone. Le voyage s'effectuera en train couchette à partir de Brest jusqu'à Annecy. Des annonces paraîtront dans la feuille info pour les inscriptions.

LA PRESIDENTE
Françoise MILIN



A. D. M. R. LE CONQUET TREBABU

Mise en place depuis un an, notre association reçoit ses adhérents deux fois par semaine :

- le mercredi matin de 10H00 à 11H30
- le vendredi après-midi de 14H00 à 15H30

Le bureau a vu le remplacement de la secrétaire Monique LE BARS par Jacqueline RUEL.

Nous avons en permanence 13 aide-ménagères qui aident actuellement entre 70 et 80 familles. Le nombre d'heures mensuelles est de 900H pour une aide à domicile passagère après hospitalisation, intervention chirurgicale ou naissance et une aide à plus long terme afin de maintenir chez eux les personnes âgées le plus longtemps possible.

Nous installons aussi des télé-assistances, une sécurité pour les personnes seules.

Nous cherchons deux bénévoles pour compléter notre association.

Pour tout renseignement nous sommes à votre service aux heures de permanence.

La Présidente
Francine ABARNOU

BASKET BALL CONQUETOIS

La 22^{ème} saison du B.B. Conquétois vient de s'achever.

Nos équipes :

- Les **Seniors Filles 1** ont évolué, pour la 3^{ème} saison consécutive, en **Pré-nationale 2** (championnat régional) et ont assuré leur maintien par une honorable 7^{ème} place dans une poule géographique difficile (4 équipes Rennaises et 4 morbihannaises).

Au niveau régional, première victoire du club dans cette compétition : les filles ont gagné la coupe du Finistère le 7 avril 2003 à Brest contre le B.C Léonard 2 (71 à 36). La Commune a invité l'équipe au grand complet pour une cérémonie sympathique où elles ont reçu médailles et trophée.

En quart de finale de la coupe de Bretagne, elles ont perdu 80 à 71, le 10 mai, contre l'A.B.C Guingamp au Conquet, devant 200 spectateurs. La défaite a été plus qu'honorable puisque Guingamp remonte en Nationale 3.

- Les **Seniors Garçons 1**, qui ont évolué sous les couleurs de l'Entente Iroise Basket en championnat de Promotion d'Excellence Départementale, terminent 2^{ème} et accède à l'Excellence Départementale.

- Les **Seniors Garçons 2** assurent leur maintien en Honneur départementale.

- Les **Benjamins** et **Benjamines** ont bien tenu le championnat dans des poules de secteur de niveaux assez relevés.

- Les **Poussins** et **Poussines** n'ont pas participé au championnat mais après une année d'école de basket sont prêts à se jeter dans le grand bain des championnats mini.

Coté manifestations :

- du **28 au 31 mai 2003** nous avons reçu nos amis Gallois de **Cardiff**. Durant 3 jours plusieurs rencontres se sont déroulées dans une ambiance très festive.

- le **Samedi 07 juin 2003** s'est tenue, à la salle omnisports, notre Assemblée Générale.

- le **samedi 12 juillet 2003** le **Breiz Basket Tour** fait une étape au Conquet sur le parking de la maison de retraite. Cette manifestation, ouverte à tous, est un tournoi 3x3 itinérant qui passera par les 3 départements bretons Cotes d'Armor, Finistère et Morbihan durant les 2 mois d'été.

- les **jeudis 17 juillet et 7 août 2003**, à partir de 18h30, un **Moules Frites** avec animation de chants de marins est organisé sur la place Llandeilo à l'occasion des 2 brocantes.

- Le **Samedi 23 août 2003** aura lieu la 23^{ème} édition du **Challenge Pen Ar Bed** dans sa nouvelle version pour la 2^{ème} année : début d'après midi un tournoi d'anciens et en fin d'après midi et soirée un tournoi senior féminin de niveau régional/national.

Saison 2003/04 :

Compte tenu de la montée des seniors garçons le règlement nous oblige à modifier les statuts de l'Entente Iroise Basket qui deviendra l'**Union Iroise Basket** (Plouarzel Basket Club et Basket Ball Conquétois) et ceci pour une période minimum de 3 ans. A ce jour l'Union est composée de 2 équipes seniors garçons :

- senior garçon I en Excellence Départementale.
- senior garçon II en Honneur Départemental

Dans un futur proche elle devra, pour assurer sa pérennité, faire adhérer d'autres équipes.

Les autres équipes restent sous l'entité B.B. Conquétois : les seniors filles (Pré-nationale 2), les benjamins, les benjamines, les poussins et poussines.

Les matchs de jeunes ont lieu le samedi après midi et ceux des seniors filles et garçons le samedi soir, venez les encourager !!

BONNES VACANCES !

TENNIS TABLE CONQUETOIS

Le Tennis de Table Conquétois qui a pris la relève de l'ASPTT Conquet Radio vient de terminer sa troisième année d'existence.

Cette année a vu l'inscription d'une équipe de jeunes dans le championnat.

Après une année passée à s'aguerrir aux entraînements, ils piaffaient d'impatience de se mesurer devant la table. Malgré des débuts difficiles et des résultats contraires en première partie de saison, ces jeunes ont gardé le moral et se sont toujours bien accrochés jusqu'à obtenir deux résultats positifs dans le sprint final. Leur assiduité aux entraînements de L. Rouat et de C. Minguy et leur grande volonté ont ainsi porté leurs fruits. Le club tient à les féliciter pour leur parcours et particulièrement leur capitaine Nicolas qui les a managés du haut de ses 13 ans.

Les deux autres équipes Seniors se sont comportées d'une manière honorable dans leur division respective D3 et D4 départementales.

Dans le championnat corporatif Fsgt, l'équipe engagée a encore réussi à laisser deux adversaires derrière elle et ainsi à se maintenir dans le groupe B.

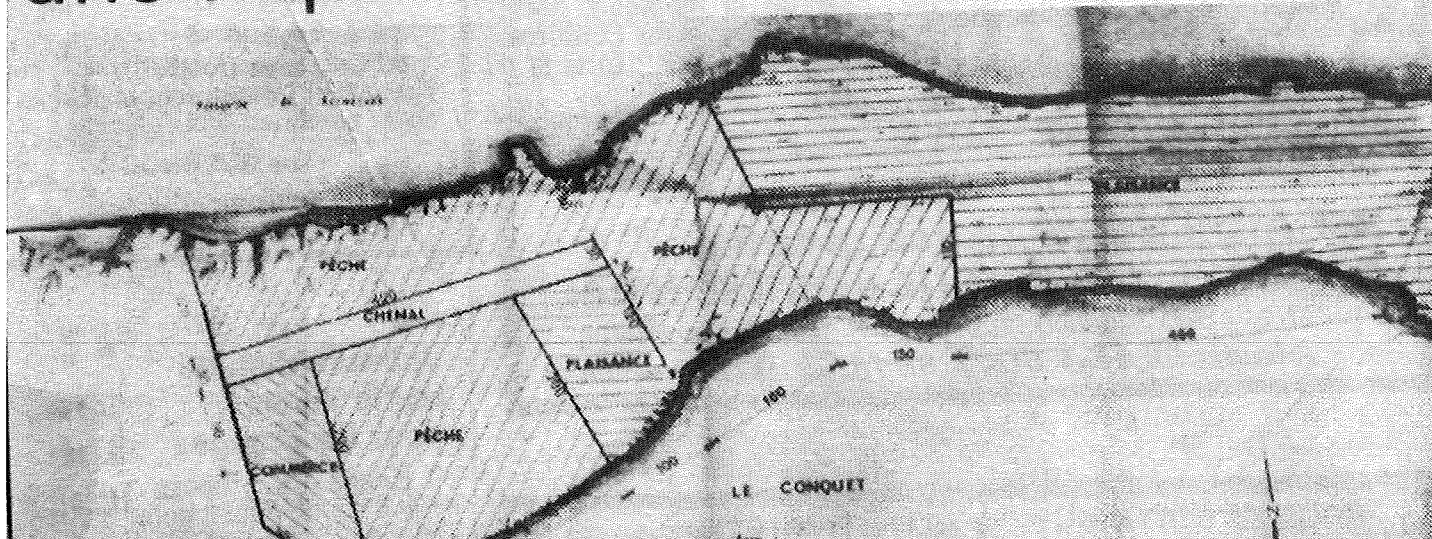
Le club fort de sa vingtaine de licenciés va organiser tous les mercredis de l'été des concours de pétanque en 4 parties au stade municipal et attend tous les amateurs de la boule sur le stabilisé.

Nous rappelons que le club est ouvert à toute personne qui voudrait participer à la pratique du tennis de table en loisirs ou en compétition. Les rencontres ont lieu en soirée ou le samedi après midi pour les jeunes.

Nous organisons des séances d'entraînement à la salle Beauséjour le lundi et vendredi de 17h30 à 19h30 et le mercredi de 14h00 à 16h00. Vous pouvez prendre contact avec le secrétaire C. Minguy au 02 98 89 15 01.

Bonnes vacances à tous.

L'aménagement du port une importante réunion à la mairie



Le Projet de 1978 «Document Le Télégramme»

L'Association des Plaisanciers du Port du Conquet

Créée en 1978, il y a 25 ans cette année, par une équipe présidée par M Charles TIERCELET.

L'APPC a pour buts :

- 1°) de créer un climat de camaraderie au sein d'un groupe de personnes aimant la Mer et l'utilisant pour ses loisirs.
- 2°) de développer dans le cadre des règlements maritimes la navigation de plaisance au Conquet
- 3°) de rechercher des solutions à tous les problèmes intéressant la collectivité des plaisanciers.
- 4°) d'assister ou de représenter le cas échéant tel ou tel de ses membres qui serait l'objet, à l'occasion de son activité de plaisancier, de litiges avec les pouvoirs publics ou avec les tiers.

Depuis un quart de siècle, bien des marées sont passées sous la passerelle. Il suffit de relire les coupures de presse de cette période pour voir que l'association a toujours essayé de défendre les intérêts des plaisanciers dans les phases d'évo-

lutions successives du port avec plus ou moins de bonheur.

En 1990, déjà, le Maire du Conquet écrivait au Président du Conseil Général :

<< ... avec la pêche et la liaison avec les îles, la plaisance est une importante composante des activités du port. La situation nouvelle créée par l'aménagement de l'avant-port l'a rejetée dans la zone d'échouage... Aussi ai-je l'honneur de vous demander de bien vouloir inclure le dragage des zones... etc....>>.

Depuis, malgré quelques améliorations, nous sommes toujours dans une zone d'échouage ! Et ce n'est qu'un aspect de nos problèmes...

Nous regroupons actuellement plus de la moitié des plaisanciers du port du Conquet, mais comme le disaient nos fondateurs en 1978, prévoyant les remaniements du port: << Dans ces conditions, il vaut mieux être représenté par une association officielle que de rester isolé.>>

Nos actions en cours :

Actuellement, nous entretenons des contacts très suivis avec la municipalité afin que soient traités avec la plus grande attention nos principales préoccupations du moment, concernant :

Les installations portuaires et services portuaires :

- réfection à l'identique de la cale des Pigouillers
- réaffectation d'un poste à carburant
- attribution d'une zone de carénage
- permanence d'installations de sécurité
- solution aux problèmes de stationnement sur le parking du port
- mise à disposition d'un tableau d'affichage
- réaménagement du secteur de la glacière

Application des règlements

. application du code des ports maritimes

. application du règlement du port, notamment sur :

- les accès aux quais et cales
- le Stationnement sur les cales
- l'interdiction des cordages flottants
- la limitation de vitesse dans le port

En deux mots, nous souhaitons :

«Avoir l'assurance de voir enfin les plaisanciers considérés comme des usagers du port à part entière».



Réunion de Travail en 1978

M. Gasnier, Sous-Préfet ; M. Marec, Maire et Manach, Ingénieur DDE

(Photo : Le Télégramme)

M^r KERMARREC

Rejoignez-nous !

APPC, quai du Drellac'h, Le Conquet.

S. N. S. M. LE CONQUET

ACTIVITES DE LA STATION DE SAUVETAGE DU CONQUET

Depuis le dernier Bulletin Communal N° 75 d'octobre 2002, les sorties suivantes ont été effectuées :

■ Interventions en mer par la SNS «Jeanne-Pierre»

- 6-7 octobre 2002 : renflouement et mise à quai d'une grande vedette de plaisance coulée dans le port du Conquet,
- 13 novembre 2002 : assistance à un monocoque de la Route du Rhum et à son zodiac d'accompagnement par gros temps dans le chenal du Four et remorquage à Brest,
- 18 novembre 2002 : assistance à une vedette de plaisance en panne de moteur vers La Helle et remorquage au Conquet,
- 20 novembre 2002 : assistance à un petit bateau de pêche en panne de moteur dans le chenal du Four et remorquage au Conquet
- 08 janvier 2003 : assistance à un fileyeur en panne de moteur vers le banc du Laborieux et remorquage au Conquet,
- 23/24 avril 2003 : recherches de nuit et remorquage au Conquet d'une petite vedette en panne de moteur dans les Blancs-Sablons,
- 12 mai 2003 : vaines investigations de nuit pour identifier une présumée fusée aperçue dans la baie des Blancs-Sablons.

■ Intervention en mer par le zodiac «SNS Deom Dei»

12 mai 2003 : assistance à une vedette de plaisance en avarie d'hélice à proximité des roches dans le nord de Kermorvan et remorquage au Conquet.

■ Les autres activités maritimes

de la station ont consisté en exercices mensuels d'entraînement avec la vedette et le zodiac, en la dispersion de cendres funéraires à la demande de familles, à la participation à des manifestations nautiques (bain du 1er de l'an au Trez-hir ...) et en particulier à la dernière «Fête du Nautisme» du 11 mai, où la

vedette invitée par le port de plaisance du Moulin-Blanc, a pu être visitée par bon nombre de plaisanciers et de curieux venant s'informer sur la SNSM.

■ Les activités à terre

se sont concentrées sur la réfection de l'abri. Chaque samedi les canotiers se sont transformés en cimentiers, carreleurs, peintres, plombiers... pour rénover le grand local qui abrita de 1948 à 1997 les canots successifs de la station. Les locaux administratifs et la salle de réunion sont terminés, un hall d'exposition, vitrine du sauvetage en mer d'Iroise est en cours d'aménagement au niveau du quai. A ce propos nous invitons une nouvelle fois tous ceux qui auraient des documents écrits, des photos, des objets, des anecdotes concernant le sauvetage en mer à venir nous rencontrer à l'abri quai Vauquois, ou à nous contacter par téléphone ou par e-mail.

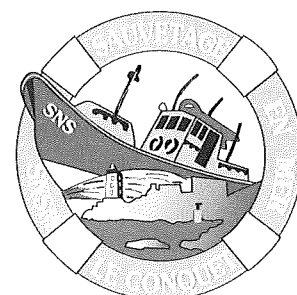
■ Le bateau neuf :

la vedette de première classe type «Margodig» sera mise en chantier à l'automne 2004 pour une livraison printemps 2005. Les Conquetois sont invités à nous faire des propositions de **nom** pour cette nouvelle unité.

Didier Quentel.
Le président

Contacts pour la partie « expo »

JP Clochon 06 83 31 53 12
jean.pierre-clochon@wanadoo.fr



CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS

BIBLIOTHEQUE :

Bilan de l'année 2002 :

- achat des livres secteur «jeunesse» :	221
- achat des livres «adultes» :	207
- nombre de prêts «secteur jeunesse» :	2 072
- nombre de prêts «adultes» :	3 706
- nombre de prêts scolaires :	1 865
- nombre de lecteurs venus :	6 228
- nombre de prêts total :	11 045

Animations :

- «Livrentête» en Mai 2002, qui couronne des ouvrages choisis par les jeunes lecteurs, dans une sélection de romans, bandes dessinées et album d'images.
- «Bédélires» durant l'été 2002 : questionnaires pour les adultes, les adolescents, et les enfants sur les bandes dessinées.
- «Lire en Fête» en Octobre 2002 ; jeux et animations sur le thème des romans policiers (adultes et enfants).

Cette année, la Bibliothèque participe au prix des «Lecteurs du Télégramme» et met à la disposition des lecteurs une sélection de livres.

«Livrentête» s'achève et les jeunes lecteurs ont fait leur choix pour les prix 2003, qui seront proclamés fin mai...

Le rayon Bandes Dessinées s'est étoffé de nombreux ouvrages pour les jeunes et les moins jeunes. Les amateurs du genre trouveront de nouvelles séries, les titres cultes, et feront connaissance avec de nouveaux auteurs et dessinateurs.

LUDOTHEQUE :

Depuis l'ouverture de la ludothèque, 150 jeux ont enrichi le fonds, qui en comprenait déjà environ 1 200 (jeux de règles, jeux de faire semblant, jeux d'éveil, jeux d'assemblage). C'est un lieu de rencontre, qui permet pour les parents d'avoir une meilleure connaissance du jeu et du jouet, et d'avoir un jugement plus juste pour leur prochain achat, et bien sûr la possibilité d'emprunter des jouets est également une motivation de venue à la ludothèque.

L'emprunt permet par ailleurs d'élargir le choix du jeu, d'essayer de nouveaux jouets. L'emprunt offre l'occasion de démystifier certains jouets et de redé-

couvrir des jeux sous un nouveau jour.

La ludothèque est un lieu de proximité, accessible pour un prix modéré, ouverte à tous, petits et grands, habitant ou non la commune.

Pour l'année 2002, **1 596** jeux ont été prêtés (avec une nette prédominance des jeux symboliques et jeux de société).

Le mois d'avril a vu l'acquisition de nombreuses boîtes de Playmobil (qui ont toujours la préférence des enfants...).

Chaque mois de nouveaux achats sont effectués pour proposer un plus grand choix

Le **24 Mai dernier**, a eu lieu pour la seconde fois, la Fête du Jeu. L'animation s'est déroulée dans la salle Beauséjour et a proposé de nombreux jeux pour les petits et les grands. Cette Fête montre que le jeu fait partie de la vie, qu'il est important pour tous les âges et que c'est un formidable moyen de rencontres entre les cultures et les générations.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS :

La Bibliothèque participe au prix des « Lecteurs du Télégramme » et met à la disposition des lecteurs une sélection de livres.

Le rayon Bandes Dessinées s'est étoffé de nombreux ouvrages pour les jeunes et les moins jeunes. Les amateurs du genre trouveront de nouvelles séries, les titres cultes, et feront connaissance avec de nouveaux auteurs et dessinateurs.

Depuis le 1^{er} Janvier, 110 ouvrages ont été achetés : romans, romans policiers, albums d'images, bandes dessinées, littérature jeunesse.

Des comités de lecture, organisés par Culture et Bibliothèques Pour Tous, facilitent l'achat des livres en suivant au plus près l'actualité littéraire.

En 2002, la Bibliothèque a effectué 11 045 prêts, 450 livres ont été achetés.

202 familles sont inscrites, soit un total d'environ 500 lecteurs, auxquels il faut ajouter les 239 enfants des écoles.

LUDOTHEQUE :

Les nouveautés Playmobil sont arrivées !! et bien d'autres jeux. :

Gouda ! Gouda ! , Pique Plume, Cric Crac Croc, Guerre § Beeh ! Tantrix, le Jeu des Grenouilles, Nimbali, Les Pompiers, Vite Montez !

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

ASSOCIATION LOCALE LE CONQUET - TREBABU

L'année 2002 s'est terminée par l'avènement du Mémorial National AFN inauguré par le Président de la République en présence de quelques 4000 anciens d'Afrique du Nord et leurs amis.

Il faut souligner que toutes les organisations représentatives se sont retrouvées UNIES dans la ferveur du recueillement, rendant hommage à toutes les victimes de la GUERRE D'ALGERIE et des combats de TUNISIE et du MAROC de 1952 à 1964.

Le très officiel hommage de la Nation rendu le 5 décembre 2002 par Jacques CHIRAC au sacrifice de "tous les soldats tombés en Afrique du Nord et notamment aux membres des forces supplétives tués après le "cessez le feu" en Algérie ... tous ont droit à notre fidélité et à notre reconnaissance ... car La France ... fidèle à ses principes et à son histoire, associe dans un même hommage ses enfants de toutes origines "MORT POUR LA France".

Cet événement méritait incontestablement une médiatisation plus soutenue mais néanmoins cette date devrait faire UNANIMITE pour son officialisation par décret ministériel afin que cessent les polémiques autour des autres dates commémoratives indifféremment pratiquées selon les régions et les secteurs par des Associations malheureusement encore à ce jour de tendances différentes.

L'UNC refuse le choix de dates qui divisent ; elle milite pour un JOUR consensuel où TOUS, les anciens d'AFN puissent se retrouver "Pourquoi pas le 5 décembre !...".

► Informatisation de l'Association

Nous avons décidé de suivre l'évolution indispensable à une meilleure information du public en général et les anciens combattants en particulier, en étant présent sur Internet.

Le but initial étant de sauvegarder les précieuses archives, parfois en piteux état, en notre possession et de réaliser ainsi notre devoir de mémoire.

Ce sera également un outil de communication, ce moyen n'étant pas réservé aux plus jeunes, étant de plus en plus utilisé par un public qui ne l'est plus.

Cette ouverture sur l'information peut être aujourd'hui qualifiée de loisir intellectuel à la portée de tous et pratiquée couramment dans les associations de retraités, entre autre.

L'UNC locale, précurseur en la matière, a la particularité d'avoir en son sein de nombreux adhérents de l'extérieur de la commune, TOULON-BREST ... qui pourront ainsi très bientôt être informés en permanence et en temps réel de toutes nos activités et des événements qui font l'actualité.

La consultation de notre site étant bien entendu gratuite, les frais de fonctionnement se résumant à l'abonnement annuel au Centre Multimédia et pour l'instant à une redevance minimale pour certaines recherches sur Internet.

Notre site pourra bien entendu être alimenté par des internautes en possession d'informations intéressantes et variées en restant bien sûr dans le cadre de notre spécificité :
notre adresse E-Mail : <http://unc.leconquet.free.fr>

► Grande Fête Champêtre- Parc de Beauséjour Jeudi 10 Juillet "En collaboration avec LES AMIS DE LEA

Le traditionnel "cochon grillé" aura cette année nous l'espérons, un ECLAT particulier, grâce à vous qui une fois encore allez par votre générosité, souvent sollicitée, accompagner notre démarche qui cette fois aura un double objectif. Nos œuvres sociales et notre aide financière promise à l'Association "Les Amis de Léa" qui a vu le jour à l'occasion du dernier TELETHON.

Votre nombreuse participation dans cette ambiance de Kermesse à cette journée de fête SOUS BARNUM soit au loto, à la pétanque, à la buvette ... nous permettra d'assumer pleinement cette mission sociale qui est aussi la nôtre.

Nous remercions les commerçants et les généreux donateurs qui chaque année nous permettent d'offrir des lots intéressants notamment pour le loto.

Un reçu fiscal pour les dons en espèces pourra bien entendu être délivré à la demande des intéressés.

Les inscriptions avec règlement des repas se feront auprès de l'Office de Tourisme, au plus tôt dès la parution des annonces, afin de faciliter l'organisation matérielle de la manifestation dans les meilleures conditions possibles, le nombre de participants étant déterminant pour la mise en place de nos installations plusieurs jours auparavant.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre compréhension et votre fidélité.

► Mémorial de Pleyben

Samedi 10 mai, les Associations d'anciens combattants étaient invitées à l'inauguration du Mémorial érigé à l'initiative des différentes fédérations d'anciens combattants départementales en mémoire des 419 jeunes finistériens morts pour la France entre 1952 et 1962 en Afrique du Nord.

Quelques 4000 personnes, anciens combattants, familles, élus et officiels ont participé, émus, à cette cérémonie en présence de 300 drapeaux venus de tout le département pour cette manifestation du souvenir importante et recueillie.

Cet hommage a enfin été rendu à cette longue liste de noms de jeunes qui avaient tout juste 20 ans et qui trop longtemps ont été ignorés d'une population dont il faut de temps à autre raviver la MEMOIRE.

Il est vrai que cette guerre qui n'osait pas porter de nom et qui fit néanmoins près de 25 000 victimes et 300 000 blessés dans nos rangs, sans compter nos compagnons d'armes "les harkis", souvent oubliés, 50 000 disparus au 19 mars 1962 et 150 000 après cette date, laisse encore aujourd'hui de profondes cicatrices, que l'actualité à travers les médias malmènent encore malheureusement, desservent souvent la vérité en alimentant les rancœurs inutiles.

Gardons simplement en mémoire que près de 3 millions de soldats français ont combattu dans les djebels durant cette sombre période de notre histoire.

Jean-Pierre KERQUANTON

Le Président

ASSOCIATION MIEUX VIVRE AU CONQUET

L'association Mieux Vivre Au Conquet a été créée à l'occasion des élections municipales de 1995. Ses membres fondateurs, de même sensibilité politique de gauche, réagissaient ainsi à une gestion municipale qu'ils jugeaient comme manquant de démocratie.

Depuis lors, l'association n'a cessé d'œuvrer pour défendre les valeurs qui ont contribué à sa création, en particulier la nécessité de la participation des conquétois à la gestion municipale.

Dans le respect de ces valeurs, l'association s'intéresse à tous les sujets importants de la vie municipale (environnement, qualité de vie, développement de la commune, ...) en essayant, par ses interventions, de contribuer à la défense des intérêts de tous les conquétois et de la prise en compte réelle de leurs besoins.

C'est dans ce cadre que l'association s'implique depuis plusieurs années dans le dossier important du stationnement et de la circulation dans la commune. Au printemps 2002 une pétition a ainsi été lancée pour demander plus de débats et l'application de mesures d'urgence.

Cette pétition a recueilli plus de quatre cents signatures mais n'a malheureusement pas suffi pour pousser la municipalité à plus d'écoute.

Cette année, l'association est encore intervenue dans ce dossier en transmettant à l'équipe muni-

cipale des analyses très détaillées et très critiques des deux études commanditées par celle-ci et en réclamant, sans succès, une commission extra-municipale sur le sujet du stationnement et de la circulation au Conquet.

Afin de pallier la carence d'informations que subit la population conquétoise, l'association a récemment lancé la publication d'une lettre périodique dont le but est d'informer les conquétois des enjeux de la politique de l'équipe municipale.

Si les actions que mène l'association vous intéressent et que vous désiriez nous aider même sans partager toutes nos idées, n'hésitez pas à nous contacter et à nous soutenir.

Noël DANIEL
Le Président

Adresse de l'association :
11 rue de Keronvel 29217 LE CONQUET

Composition du bureau :
Président : Noël DANIEL
Secrétaire : François VIGOUROUX
Trésorier : René LE BOUSSE
Trésorière adjointe : Renée BIGNENS

A. S. P. E. C. T.

Association pour la sauvegarde et la promotion de l'environnement du Conquet

1 rue Aristide Briand
29217 Le Conquet

L'association ASPECT, créée en 1988, a pour but de veiller à la protection et à la préservation du patrimoine et de l'environnement du Conquet, de lancer, encourager et soutenir toutes les initiatives tendant à mettre en valeur le caractère original, typique et historique de ce qui a survécu aux vandalismes guerriers, et autres, qu'a connu ce site au fil des siècles.

ASPECT souhaite que ce patrimoine soit protégé, et que les constructions nouvelles soient en harmonie avec le caractère authentique de notre cité.

Pour réaliser ces objectifs, garants d'une qualité de vie et d'un environnement préservé, rejoignez-nous.

L'ÎLE BÉNIQUET (COMMUNE DU CONQUET)

L'ILE BÉNIQUET, située à une distance moyenne de 5 Km du Conquet a une superficie de 57 hectares, sa forme générale ressemble vaguement à un os allongé, elle est orientée sud-ouest/nord-est. .. Cette île n'a jamais eu d'autonomie ni de gouvernement propre, son "histoire" se rattache donc à celle de ses propriétaires : comtes de Léon, religieux de St-Mathieu, famille de Kerlec'h.. puis à sa dépendance administrative : commune de Ploumoguier jusqu'en 1899, commune du Conquet ensuite.

EPOQUE MÉGALITHIQUE.

L'île était habitée, des ensembles de pierres levées en témoignaient encore au siècle dernier. Fréminville écrivait: "dans l'île de Béniguet il y a quelques menhirs et deux de ces dolmens d'une construction particulière que les anciens auteurs désignaient du nom de "Cellae" (loges ou cellules), parce qu'ils sont fermés de toutes parts, car composés de 4 pierres plates plantées verticalement en carré et soutenant la plateforme. Des ossements humains y ont été recueillis".... Le lieutenant de vaisseau Devoir, archéologue passionné, ajoutait : "L'île conservait encore en 1835 trois allées couvertes précédées par une double rangée de menhirs, côté sud. Quelques sarcophages (pierres plantées de champ formant rectangle et recouvertes par une dalle plate), contenant des ossements humains ont été exhumés près de la maison du fermier.

EPOQUE GALLO-ROMAINE.

L'île, disait encore Devoir, est toute jonchée de fragments de poteries romaines. Les Romains y eurent donc un établissement d'une certaine importance".

MOYEN AGE.

L'île appartient alors aux comtes de Léon dont la cour réside à Lesneven. En 1169 ils la lèguent aux moines de St Mathieu, elle est réputée bonne terre agricole et bonne pâture. Les religieux la font exploiter par des fermiers, les revenus viennent s'ajouter à ceux déjà importants de l'abbaye.

XVI^e SIECLE.

1559, les moines cèdent Béniguet pour 8 livres de rente par an à Jean de Kerlec'h, sieur du Plessis (Plessis-Quinquis, manoir sur la route du Lannou à Ploumoguier). En 1680, la famille de Kerlec'h est toujours propriétaire "d'une isle appelée l'isle bénite, située dans la mer océane et d'elle entourée, contenant une lieue et demy de circuit, en laquelle il y a une maisonnette non habitée, couverte de glands, et la ruine d'une vieille chapelle Notre-Dame, regardant du midy la dicte paroisse de Plougonvelin et l'abbaye de St Mathieu et d'eux éloignée de trois à quatre lieues, tenue en ferme par François Le Gal et Guillaume Quellec, pour en payer par an la somme de vingt-sept livres.

XVIII^e SIECLE.

François Provost, bourgeois du Conquet exploite l'île mais n'y réside pas, ce qui conduit certains à y braconner. Un procès en février 1718, accuse un nommé César Sevaer d'avoir été chasser à Béniguet et par maladresse d'avoir tué deux chevaux.

1736, autre procès, les religieux veulent rentrer en possession de Béniguet et traînent devant la justice René de Kermoisan, chevalier, baron de Trésiguidy et héritier de Kerlec'h. Les pièces du dossier n'indiquent pas l'issue du procès.

GUERRES DE LA REVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

Jean François Corric, notable et marchand du Conquet est propriétaire de l'île. Comme ses prédécesseurs il la loue en bail à des fermiers. Le 12 prairial an 10, il passe contrat avec le sieur Bergot pour 6 ans et moyennant un loyer annuel de cent francs, payables d'avance à compter du 8 vendémiaire an 11. Bergot s'installe à Béniguet avec sa nombreuse famille, bâtit une maison (ou restaure un bâtiment en ruines) et met les terres en culture. Dès le début de l'an 12, les Anglais, qui avec leurs escadres menacent Brest, prennent l'habitude de venir prendre de l'eau au puits de Béniguet, causant grande frayeur au fermier... Le 4 germinal an 12, un vaisseau anglais le

«Magnificent» fait naufrage près des Pierres Noires, plusieurs dizaines de survivants se réfugient sur l'île de Béniguet. Des troupes garde-côtes, venues du Conquet y feront 70 prisonniers. Quant à Bergot, il est de plus en plus menacé par les ennemis qui viennent lui voler les choux panais de son potager et de plus il est soupçonné par les autorités maritimes du Conquet de faire commerce avec les Anglais...la situation devenant intenable, il regagne avec sa famille le continent, sa maisonnette est quelques temps plus tard incendiée.

BÉNIGUET AU XIX^e SIECLE

En 1822, l'île appartient aux Mazé-Launay, vieille famille bourgeoise du Conquet. Les terres sont cultivées par un fermier, celui-ci à cette même année la pénible tâche d'enterrer les corps des victimes du naufrage du brick "La Bonne Mère" de Dunkerque, péri aux abords de Béniguet.

Le 23 décembre 1840, Corolleur finissant l'année suivante son contrat de fermage, Christien Joseph Marie Mazé-Launay, négociant, passe un bail pour Béniguet avec François Causeur, époux de Marie Jeanne Gilet, alors cultivateur à l'île de Balanec. L'essentiel de l'accord entre parties se résume ainsi : Le preneur s'oblige à payer et rendre au domicile de mademoiselle Launay au Conquet la somme de huit cent francs par an en numéraire métallique; il fournira et rendra à chaque 29 septembre (Saint Michel) six hectolitres de seigle de bonne qualité, il nourrira pendant la durée du bail six moutons appartenant aux bailleurs et portera chaque mois chez mademoiselle Launay un couple de lapins. Il prendra pour l'engrais des terres tout le goémon qu'il voudra mais ne pourra jamais en vendre ni en laisser prendre par d'autres sans le consentement du propriétaire.

Causeur se chargera de l'incinération du varec'h non employé comme engrais et s'oblige à fabriquer annuellement 75 à 100 000 kilos de soude de bonne qualité. Les livraisons se feront à monsieur Launay pendant le mois de novembre de chaque année.

Monsieur Launay se réserve la maison couverte d'ardoises pour l'habiter quand il voudra. Tous les autres édifices: maisons, crèches,

écuries... sont compris dans la jouissance du fermier. Causeur et sa famille pourront s'installer à Béniguet à la sortie de Corolleur à la St Michel 1841. Pendant de longues années la famille Launay va se contenter d'exporter par sloups de cabotage, la soude à destination des verreries de Rouen ou de la vendre à l'usine Tissier après 1830. En 1875, Albert Mazé Launay décide de fonder une usine d'iode au Petit-Cosquer en Kerhuon. Des gabares qui lui appartiennent font la navette entre Béniguet et l'usine "Kerhorre". L'iode se vend cher, les affaires prospèrent jusqu'au jour où, en 1885, une faillite retentissante, orchestrée par la concurrence le ruine. L'usine ferme, les biens Mazé-Launay sont vendus, en particulier sa grande maison de maître qui deviendra l'hôtel du Gué Fleuri. Par la suite la soude brute de Béniguet ira en totalité à l'usine Tissier du Conquet.

DE LA FIN DU XIX^e SIECLE A AUJOURD'HUI. CULTIVATEURS ET GOEMONIERS :

L'île a une population sédentaire, deux ou trois fermes occupées par un fermier, sa famille ses domestiques et une population saisonnière qui, venue du Nord Finistère (Plouguerneau, Landéda...) arrive après les "Gras" et repart fin septembre. Les saisonniers logent dans des cahutes rudimentaires, murs de pierres sèches et toits de bois d'épaves couverts de mottes de terre. Domestiques de ferme et saisonniers vont chaque jour en mer à bord de canots à voiles, arracher du fond à l'aide de faucilles à longs manches, les algues qui, séchées puis brûlées deviendront la matière première : "le pain de soude" d'où les usiniers extrairont l'iode et divers autres produits chimiques. La demande des usiniers à la fin du XIX^e et au XX^e est suffisamment forte pour que la population goémonnière à Béniguet dépasse la centaine d'individus (hommes, femmes, enfants).

A l'automne, les travaux agricoles, l'élevage et le chargement des gabares en galets des grèves occupent les sédentaires.

L'épidémie de choléra de 1893 fait aussi son lot de victimes à Béniguet.

AU XX^e SIECLE : rattachée au Conquet au premier janvier 1900, Béniguet compte en 1906 cinq fermes pour 62 résidents :

- 1/ Jean Salou, sa femme, 7 enfants et 4 domestiques
- 2/ Louise Quellec, 1 enfant, 1 nièce et 10 domestiques
- 3/ Guillaume Salou, sa femme et 1 enfant
- 4/ Pierre Menguy, sa femme, 3 parents Copy et 12 domestiques
- 5/ Joachim Quéré, sa femme et 14 domestiques

En 1947, deux fermes celle des Pors et celle des Simier, totalisent encore 13 personnes mais on approche de la fin, les usines d'iode en survie depuis la Libération vont fermer les unes après les autres. Le 10 mars 1954 "Le Télégramme de Brest" annonce : le dernier habitant de Béniguet vient de regagner la terre ferme, le Conseil Supérieur de la Chasse a acheté l'île pour 4 millions de francs à sa propriétaire Mme de Brun du Bois - Noir, demeurant à Fez (Maroc).

BÉNIGUET CHAMP DE TIR ?

1965, l'île inhabitée attire les convoitises de la Marine Nationale qui souhaite en faire un

champ de tir pour son aviation embarquée. Seule une vive réaction de la population conquétoise, des élus et surtout des marins pêcheurs (85 hommes pour 34 bateaux) et des estivants réussira après de longs mois de manifestations, délégations, pétitions à faire avorter le projet des militaires.

1968-1972.

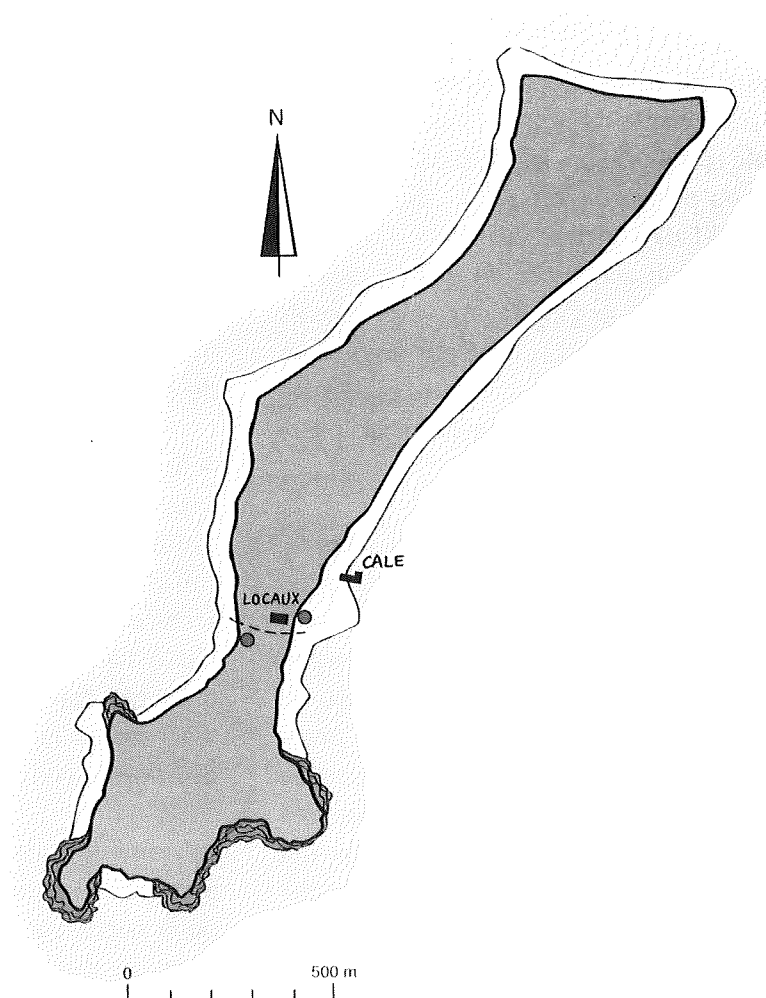
L'île est prise en ferme par Samuel Pengam, originaire de Plouguerneau qui s'y installe avec sa famille, remet les terres en cultures et à la saison récolte les laminaires.

BÉNIGUET CHASSE GARDEE !

Aujourd'hui quand les gardes-chasses n'y séjournent pas l'île est généralement déserte, sauf aux grandes marées bien sûr.

(JEAN PIERRE CLOCHON . Mai 2003)

jean.pierre-clochon@wanadoo.fr



PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

Par Louis CHAURIS

OUVRAGES MILITAIRES – 2 – SUR L' « ISLE DU CONQUET »

La presqu'île de Kermorvan, langue de terre s'allongeant d'Est en Ouest entre la ria du Conquet et l'anse des Blancs Sablons, occupe une position stratégique de premier ordre. Bordée presque partout par des falaises escarpées, elle n'est rattachée au continent que par un isthme très étroit, d'où son nom « Isle du Conquet ». Dans ces conditions, elle a été considérée, très tôt, comme une pièce majeure dans la protection de cette cité, puis dans la défense avancée de Brest.

Un fortin et un corps de garde avaient été édifiés naguère à l'entrée, aujourd'hui défigurée, de l' « Isle ». Les vestiges de la vieille batterie installée près du phare sont encore visibles. Toutefois, le patrimoine militaire de Kermorvan repose principalement sur le superbe complexe de l'Ilette, et secondairement sur le « réduit » bâti près du phare.

Dans l'éventualité d'un débarquement ennemi dans l'anse des Blancs Sablons, l'Ilette, avancée septentrionale isolée, de l' « Isle », devait jouer un rôle dissuasif de premier plan. Aussi, dès Vauban, ce rocher était-il déjà armé : en 1694, l'ouvrage disposait de six embrasures et de quatre canons (4 pièces de 12 livres), et l'ingénieur se proposait de l'augmenter (8 embrasures et 6 canons). Vers 1757-1758, l'artillerie comprenait deux pièces de 12, une de 18, une de 24, deux de 36 et un mortier.

Le mémoire sur la défense des côtes du Finistère, présenté en octobre 1793 par le « citoyen Barazer » souligne les atouts du site (arch. Serv. Hist. Marine Brest Ms 179). « Le rocher sur lequel est établie [la batterie de l'Islet], inabordable de haute mer aux chaloupes, est séparé de la presqu'île de Kermorvan par une crique qui découvre à basse mer et ne laisse apercevoir (sic) que des pointes escarpées de roches ou gros cailloux qui rendent l'accès de la gorge très difficile par terre ». Et le rapporteur d'ajouter : « A cette propriété très favorable pour sa sûreté, la batterie de l'Islet joint encore une position extrêmement avantageuse pour la défense de l'anse des Blancs

Sablons dont elle termine le pourtour sud-ouest ».

Toutefois, ledit mémoire laisse entendre que les bâtisseurs du fort n'ont pas tiré tout le parti possible du site. « L'on n'a pas assez senti l'importance de diriger des feux sur [la] partie du mouillage [où se positionneraient] les vaisseaux destinés à soutenir la descente [ennemie] ». Des critiques sont également formulées sur l'exécution de l'ouvrage : « il eut été à désirer que, lors de la construction de cette batterie... revêtue de maçonnerie, on eut donné plus de développement à ses parapets et plus de capacité à son intérieur, ainsi qu'à son corps de garde qui est trop petit et mal placé, alors que ce poste pouvant recevoir six ou sept pièces de gros calibre... eut rendu dans l'anse des Blancs Sablons, le même service que le château de Bertheaume dans l'anse des Longs Sablons » [Le Trez Hir].

Un plan dressé en 1817 fournit des précisions sur l'état du fort. L'accès se fait par le Sud, à l'extrémité de la chaussée de blocs découvrant à basse mer. Toute cette partie de l'ouvrage, seule susceptible d'être, éventuellement, attaquée par terre, est bordée de murailles. Ses principaux éléments sont le corps de garde et le magasin à proximité de la muraille méridionale, la poudrière, le fourneau à rougir les boulets, la batterie de mortier à l'extrémité septentrionale et la batterie de canons.

A la suite de la réforme entreprise en 1841 par la « commission mixte d'armement des côtes », un réduit du « type 1846 » est édifié dans la partie sud-ouest du vieux fort dont les autres éléments architecturaux sont conservés. Cet ouvrage, d'une ligne très pure, portant la date de 1847, présente dans ses parties hautes, des bretèches à machicolis qui lui confèrent une silhouette pseudo-moyenâgeuse.

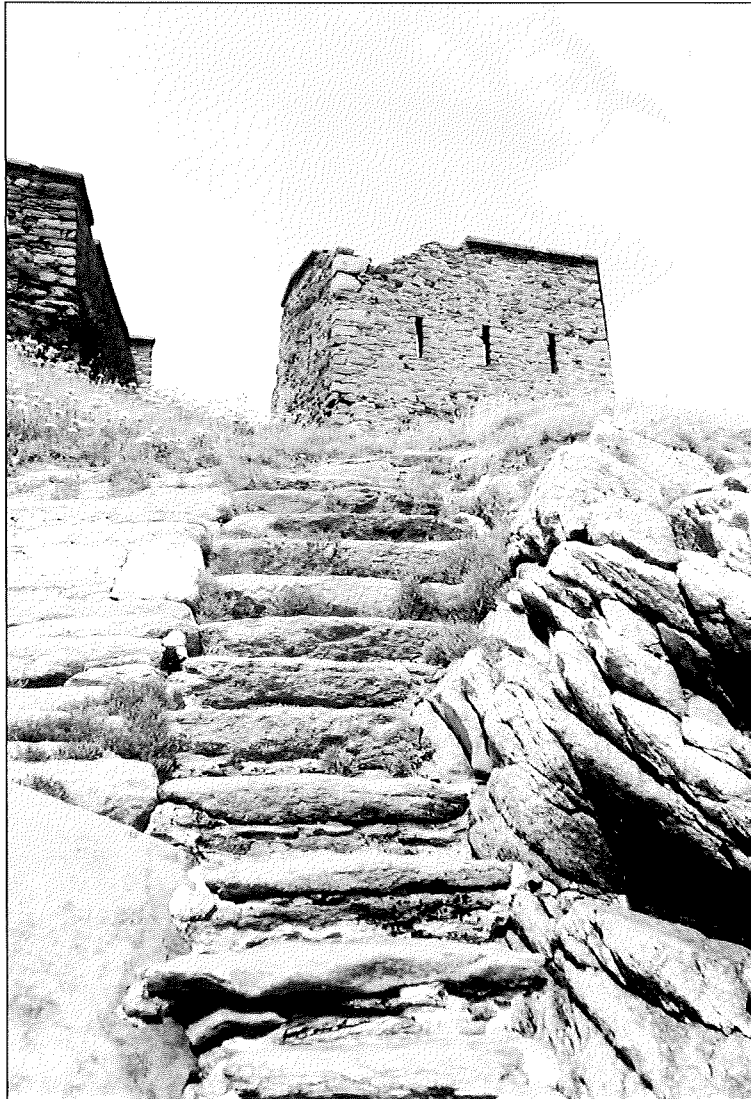
Les ouvrages de l'Ilette ont su tirer parti pour le plus grand volume des matériaux de construction, de la roche locale, à savoir un granite gneissique, dont on distingue encore les anciens sites d'extraction. Ce matériau, de façonnement assez difficile, mais susceptible néanmoins de fournir de

grands éléments, apparaît, dès l'abord, dans les marches de l'escalier rudimentaire donnant accès à la gorge ; il joue un rôle majeur dans les murailles du vieux fort, sous forme de moellons assez médiocres. Linteaux et appuis des meurtrières du vieux fort ont fait appel, au moins pour partie, à des gneiss micaschisteux, en provenance probable de la presqu'île de Kermorvan toute proche. Le dallage qui recouvre la partie haute de l'ancien fort est façonné dans de beaux éléments de gneiss granitique, en provenance présumée de Kermorvan. Le couronnement de la vieille muraille externe laisse voir de superbes dalles en micaschistes extraits dans les carrières littorales du Conquet. L'appareillage du réduit de 1847 diffère assez nettement de celui du vieux fort. Si les

élévations sont encore en moellons irréguliers de granite gneissique, leur soubassement est en éléments façonnés soigneusement dans la même roche. Les pierres de taille des chaînes d'angle, de la porte d'entrée, des ouvertures... ont privilégié le granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut, extrait à une douzaine de kilomètres au Nord.

Le réduit construit en 1846 vers l'extrémité occidentale de la pointe de Kermorvan a été exécuté essentiellement avec la granodiorite locale ; toutefois, les pierres de taille de la porte d'entrée et des bretèches à machicoulis ont été façonnées dans le granite à feldspath rose de l'Aber-Ildut.

(à suivre)



Les marches de l'escalier d'accès au fort de l'Ilette sont grossièrement façonnées dans le granite gneissique qui affleure largement à proximité immédiate.

